

2012

Le pluralisme des mouvements religieux et leur impact socio-politique en commune de Rumonge : De 1993 à 2011

Nyandwi, Audace

UB, Faculté des lettres et sciences humaines

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1447>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE



LE PLURALISME DES MOUVEMENTS RELIGIEUX
ET LEUR IMPACT SOCIO-POLITIQUE EN COMMUNE DE
RUMONGE : DE 1993 A 2011

par:

Audace NYANDWI

Sous la direction du :

Prof. Emile MWOROHA

Mémoire présenté et défendu
publiquement en vue de l'obtention
du grade de **Licencié en Histoire**

Option : Science Politique

BUJUMBURA, MARS 2012

DEDICACE

A nos chers parents ;

A notre chère épouse ;

A Abbé NDAYISABA François

A tous nos frères ;

A Sœur NIYONZIMA Bernadette ;

A tous ceux qui nous sont chers ;

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, l'honneur nous échoit de réitérer nos sentiments de reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation.

De prime abord, nos remerciements s'adressent au Professeur Emile MWOROHA qui a humblement accepté de diriger notre travail en dépit de ses multiples engagements. Sa rigueur scientifique, son dévouement, son entière disponibilité, ses remarques et ses précieux conseils ainsi que son attention nous ont fort rassuré et nous ont permis de réaliser cette étude.

Nous adressons ensuite nos remerciements à nos éducateurs de l'Ecole Primaire à l'Université du Burundi, spécialement ceux de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Notre savoir résulte des efforts de tous un chacun.

Nous avons également une dette de reconnaissance à toute notre famille, spécialement nos chers parents qui ne se sont jamais lassés dans leur tâche éducative et leur accompagnement durant notre formation.

Notre profonde gratitude va plus singulièrement à l'endroit de l'Abbé NDAYISABA François qui n'a ménagé aucun effort pour nous soutenir sur tous les plans. Malgré la distance qui nous sépare, sachez que votre apport dans ledit travail est loin de passer inaperçu. Veuillez trouver ici, l'expression de nos vifs remerciements.

Nous disons également merci à Sœur NIYONZIMA Bernadette pour son soutien tant moral que matériel.

Nous saisissons cette heureuse occasion pour adresser nos remerciements à tous nos enquêtés qui ont accepté d'être nos utiles collaborateurs et à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont participé à la finalisation de ce travail.

Audace NYANDWI

SIGLES ET ABREVIATIONS

A.A	: Année Académique
Art	: Article
C.D.S	: Centre de santé
C.E.C	: Centre Extra-Coutumier
C.M.C.I	: Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale
DCE	: Direction Communale de l'Enseignement
E.P	: Ecole Primaire
EV.	: Evangéliste
Ed	: Edition
EUSEBU	: Eglise de l'Unité du Saint -Esprit au Burundi
F.L.S.H	: Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FECABU	: Fraternité Evangélique du Christ en Afrique au Burundi
Ibidem	: Même source
Mgr	: Monseigneur
MININTER	: Ministère de l'Intérieur
N.M.R	: Nouveaux Mouvements Religieux
op. cit	: Opere citato (œuvre déjà citée)
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le Développement
PUF	: Presses Universitaires de France
R.A.M.R	: Rapport Annuel des Missionnaires de Rumonge
R.P	: Révérend Pasteur
S.P	: Science Politique
T.	: Tome
U.B	: Université du Burundi
Vol	: Volume

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
TABLE DES MATIERES.....	iv
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. Choix et intérêt du sujet.....	1
2. Problématique.....	3
3. Délimitation du sujet	4
4. Méthodologie de travail.....	5
5. Articulation du sujet	6
CHAP. I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	7
A.PRESENTATION DE LA COMMUNE RUMONGE.....	7
1) La situation géographique	7
2) Historique de la région de Rumonge.....	9
3) Evolution démographique de la commune de Rumonge	10
4) Le centre ville de Rumonge	11
a) La situation géographique	11
b) Extension de la ville de Rumonge.....	12
B. ELUCIDATION DES CONCEPTS FONDAMENTAUX.....	13
1) Notion de religion.....	13
a) Religion : essai de définitions	13
b) Les fonctions de la religion.....	15
1°) La fonction intégrative	15
2°) La fonction organisatrice.....	16
3°) La fonction sécurisante.....	17
2) Notion d'église.....	18
3) Notion de secte	20
4) Notion de prophète	22
CHAP II. LA QUESTION DES MOUVEMENTS RELIGIEUX A	
RUMONGE : ESSAI D'ANALYSE	24

A. PRESENCE DES EGLISES CHRETIENNES ET DE L'ISLAM EN COMMUNE DE RUMONGE	24
1) Le catholicisme	24
a) Les premiers essais d'implantation missionnaires	24
b) Les causes du massacre des premiers missionnaires établis à Rumonge.....	25
c) Les raisons d'une implantation tardive	26
2) Le protestantisme	28
3) L'Islam	29
 B. DES NOUVEAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX (NMR)	31
1) Introduction	31
2) Inventaire des NMR à Rumonge.....	32
3) La description de quelques mouvements religieux.....	36
a) Eglise Moravian Unité-Fraternité.....	36
1°) Brève historique de l'église Moravian Unité-Fraternité	36
2°) Son expansion	37
b) Eglise Vivante de Jésus-Christ	38
c) Eglise de la Parole de Révélation « Rhema Church ».....	40
d) Eglise de l'Unité du Saint-Esprit au Burundi (EUSEBU).....	42
4) Les causes du pluralisme religieux à Rumonge.....	44
a) La crise de 1993.....	44
b) Le rapatriement des réfugiés	45
c) Le caractère cosmopolite de Rumonge	46
d) L'expulsion	47
e) Le prestige social par le haut	48
5) Les changements d'une église à une autre.....	48
a) La lutte contre l'alcoolisme.....	49
b) L'expulsion	50
c) Le retour des réfugiés.....	51
d) Opposition en rapport avec l'interprétation de la doctrine chrétienne	53
e) La place du chant, des instruments de musique et le mariage	54
6) Etat des lieux des mouvements religieux à Rumonge	57
7) Relations entre mouvements religieux.....	58
a) Les relations entre les membres d'une même église.....	58

b) Relations entre divers mouvements religieux.....	59
8) Vie dans les mouvements religieux	63
CHAPITRE III. IMPACT DES MOUVEMENTS RELIGIEUX EN COMMUNE DE RUMONGE.....	66
A.DES IMPACTS RELIGIEUX.....	66
1) La guérison physique.....	66
2) La guérison morale	68
3) Le « déficit » religieux	69
B.LES IMPACTS SOCIAUX.....	72
C.IMPACTS POLITIQUES.....	75
CONCLUSION GENERALE.....	78
BIBLIOGRAPHIE	79
ANNEXES	81

INTRODUCTION GENERALE

1. Choix et intérêt du sujet

Avant la colonisation, les Burundais avaient un système religieux propre à eux. Ce système était uniforme. Il se manifestait par le culte de « *Kubandwa* » et la présence de Kiranga. Celui-ci jouait le rôle d'intermédiaire entre le divin et les croyants. Ces derniers avaient donc leurs propres moyens de se soumettre à la volonté divine.

Avec la colonisation, la situation change. Des missions dites chrétiennes furent implantées par des missionnaires qui procédèrent à l'évangélisation du pays. Les premières missions étaient catholiques et protestantes. Un peu plus tard, la religion musulmane s'est implantée au Burundi avec un mode de vie et une culture différents de ceux des religions chrétiennes.

Depuis les années soixante, le Burundi a connu une série de crises. Jusqu'à la crise de 1993, le Burundi n'avait pas encore connu d'importants mouvements religieux. C'est à partir de la crise d'octobre 1993 que l'on assista à une montée en flèche de mouvements religieux qui touchèrent l'ensemble de la société. Ce phénomène de la croissance rapide des mouvements religieux nous paraît très important dans la mesure où il participe à la transformation de la société.

La crise socio-politique de 1993 amorça donc d'importantes transformations du Burundi. En effet, sur le plan socio-culturel, le Burundi a vu l'irruption d'un phénomène nouveau : la naissance et l'expansion de nouvelles religions.

Nombre de ces nouveaux cultes se fixèrent d'abord dans la Capitale et par après, ils atteignirent l'intérieur du pays. Parmi ces zones de transfert, la commune de Rumonge en est un témoin non négligeable.

Certains leaders de ces nouvelles religions se considèrent et sont parfois considérés par leurs adeptes comme des « *prophètes* ». Ces derniers développent des mouvements charismatiques qui attirent de nombreux adeptes. Certains affirment même qu'ils sont des « messies » dont la bible annonce le second retour.

QUEIROZ a tenté la définition d'un « messie » en ces termes : *«Le messie est celui qui apporte la rédemption à une collectivité mécontente et opprimée.»*¹

Dans ce contexte, nous comprenons pourquoi les leaders de ces nouveaux mouvements religieux ont pu gagner du terrain à partir d'octobre 1993.

Ces mouvements religieux se caractérisent par un ensemble d'attitudes, de formulations et de pratiques assez voisines malgré des différences apparentes.

Les nouvelles religions que l'on appelle d'un nom équivoque « secte » affirment revenir à l'authentique lecture de la Bible et annoncent en outre la fin très prochaine de ce monde. Elles prétendent détenir la vérité absolue.

D'autres s'affirment même à mesure de faire bénéficier de la guérison divine à toute personne malade, d'instaurer la paix et la fraternité.

Au Burundi, les « sectes » ont toujours existé. Seulement, c'est pendant la crise socio-politique qui secoue le pays depuis 1993 que leur développement a pris une grande ampleur. A parcourir certaines villes, certaines cités populaires, certains coins de notre pays, l'on est frappé par leur prolifération. Le fait étonnant est la transformation du jour au lendemain des maisons d'habitation en églises, des édifices en ruines transformés en temples (...), bref des lieux de culte aménagés à la hâte. L'explication spontanément avancée est que ce phénomène est l'une des conséquences de la crise qui frappe le Burundi depuis 1993.

Néanmoins, la crise n'est pas le seul facteur d'éclosion des mouvements religieux. La naissance et l'expansion de ces phénomènes religieux peuvent aussi être liées au fait que l'homme cherche à connaître Dieu.

Ainsi, Alain WOODROW nous dit : *«L'homme a besoin de dieux ou l'homme est un animal religieux. Il a une soif insatiable du merveilleux, de l'irrationnel. Il aurait même une pulsion religieuse.»*²

De nos jours, d'aucuns se posent des questions sur la prolifération des églises, des communautés religieuses et des « sectes » religieuses en général et des « sectes chrétiennes » en particulier. Ils s'interrogent sur leur rôle.

¹ QUEIROZ (de) I.M.P, *Réforme et révolution dans les sociétés traditionnelles*, Paris, Anthropos, 1969, p.6.

² WOODROW (A.), *Les nouvelles sectes*, Paris, Ed. du Seuil, 1977, p.7.

A côté du rôle des « sectes chrétiennes », notre travail nous permet d'analyser les perceptions de certaines catégories sociales de la commune de Rumonge à l'instar de la multiplication des églises ainsi que leurs sectes via les enquêtes que nous avons menées.

2. Problématique

Beaucoup d'hypothèses ont été avancées pour expliquer la prolifération des mouvements religieux. Pour certains, les mouvements religieux seraient populaires parce que leurs enseignements portent notamment sur la fin du monde.

Pour d'autres encore, la popularité des nouveaux mouvements religieux serait liée à l'impuissance des religions traditionnelles à résoudre les grands problèmes de notre temps. D'autres enfin expliquent cette « ferveur » comme une fuite devant la poursuite frénétique du bien-être matériel caractérisant la vie moderne. Cela étant, bon nombre d'auteurs n'ont pas manqué de souligner que les mouvements religieux revêtent aussi un aspect politique.

A propos des mouvements dits « messianiques » en Afrique, Georges BALANDIER les qualifie d'« initiatives qui se présentent comme des réactions essentiellement religieuses en apparence mais qui manifestent rapidement un aspect politique. »³

De son côté, NKUNZIMANA qualifie les mouvements religieux de « terrains clandestins des réclamations en matière politique. »⁴

MÜHLMAN s'exprime aussi à propos de l'aspect politique des cultes syncrétiques africains. Pour lui, « c'est une folie d'affirmer que les cultes n'ont pas de signification politiques. »⁵

De toute façon, le nombre de mouvements religieux augmente du jour au lendemain. Pour croire et adhérer à un mouvement religieux, nous n'avons pas besoin de réfléchir, de savoir ni de comprendre ce qui s'y passe; nous évitons une grosse dépense d'énergie mentale si nous sommes prêts à accepter les assertions d'un prophète ou d'un dogme. Le constat est qu'une « secte » a plus

³ BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, P.U.F, 1971, p. 417.

⁴ NKUNZIMANA, (D.), « Face aux religions : des questions sans réponses », in *Au Cœur de l'Afrique*, n°2-3, 2000, p.276

⁵ MÜHLMANN, W.E., *Messianismes révolutionnaires du Tiers- Mondes*, Paris, Gallimard, 1968, cité par BUKATARI (Th.), *Une secte syncrétique au Burundi : Nangayivuzza*, Bujumbura, Université du Burundi, 1979, p. 5.

de chances de succès surtout lorsqu'elle naît en périodes d'agitation socio-politique.

La crise socio-politique de 1993 peut être considérée comme une référence importante à propos de la prolifération des mouvements religieux au Burundi. Quelles sont les raisons qui sont à la base de cette prolifération ? La Réforme et la Contre-Réforme du XVI^e siècle avaient-elles les mêmes objectifs que les mouvements religieux d'aujourd'hui ? Pourquoi ces mouvements ont-ils trouvé un terrain favorable dans des conditions de désastre et de désespoir ? Bon nombre d'églises ont pris naissance dans la capitale. Pourquoi leur transfert au reste du pays en général et à Rumonge en particulier ? Comment la nouvelle « église » (créée ou transférée) a-t-elle été accueillie à Rumonge ?

Vu le nombre de mouvements religieux existants à Rumonge, la commune est-elle devenue plus chrétienne qu'elle ne l'était auparavant ? Quelles sont les retombées de cette croissance des mouvements religieux en commune de Rumonge ?

3. Délimitation du sujet

Notre sujet d'étude est délimité dans l'espace et dans le temps.

S'agissant de la délimitation dans l'espace, notre étude porte sur la commune de Rumonge. Deux raisons nous ont poussés à travailler sur cette commune. D'une part, Rumonge étant l'une des communes les plus importantes et en plus qui a été touchée par la crise, elle n'a pas été épargnée du phénomène de la prolifération des mouvements religieux.

D'autre part, opter de travailler sur la Commune de Rumonge offrait beaucoup d'avantages surtout en ce qui concerne les frais de déplacement pour les enquêtes.

Aussi s'agit-il d'une recherche circonscrite dans le temps pour la bonne raison qu'elle étudie une période bien déterminée à savoir 1993 et la période actuelle constituant respectivement la limite inférieure et la limite supérieure de notre étude.

En effet, la limite inférieure précisément au mois d'octobre 1993 marque le début de la crise socio-politique. Et c'est avec les décennies qui ont suivi 1993 que l'on assista à une éclosion ahurissante des mouvements religieux. La limite

supérieure a pour but de montrer comment les mouvements religieux ont évolué à Rumonge jusqu'en 2011, date de réalisation de notre travail et tenter de comprendre comment ils évoluent maintenant.

4. Méthodologie de travail

Notre travail est le résultat d'une documentation assez diversifiée mais aussi et surtout de travaux sur terrain. Deux types de sources nous ont été très utiles pour mener à bon port notre travail. Il s'agit entre autres des sources écrites d'une part et des sources orales d'autre part.

Pour les sources écrites, nous nous sommes servi des ouvrages généraux de la Bibliothèque centrale, des Mémoires, des journaux et des revues en particulier la revue « Au cœur de l'Afrique ». Dans le même souci de produire un travail solide, certains cours vus en classe nous ont été très utiles. Il s'agit en l'occurrence du cours d'«Approche thématique des faits sociaux et culturels».

Comme les sources écrites ne sont pas très nombreuses, nous nous sommes également servi des informations que nous avons recueillies auprès de certaines gens qui vivent au quotidien le phénomène de la montée en flèche du nombre des mouvements religieux dans la commune de Rumonge. Ces informations sont aussi utiles et indispensables pour la réalisation de notre travail. Dans ce contexte, BINION nous dit :

«Pour savoir pourquoi les hommes ont fait ce qu'ils ont fait, il faut approfondir les mobiles ni plus ni moins. On interroge les personnes en cause, on les écoute scrupuleusement sans toutefois les prendre au mot.»⁶

Recueillir des informations ne suffit pas. Aussi devons-nous nous rendre aux lieux de culte car c'est à ce moment même qu'on peut observer et faire l'enquête en même temps.

⁶ BINION (R.), *Introduction à la psychohistoire*, Paris, P.U.F, 1982, p.11.

5. Articulation du sujet

Notre travail comporte trois chapitres.

- Le premier chapitre est consacré à la présentation de la commune de Rumonge et à l'élucidation des concepts fondamentaux. Il s'agit en fait de définir certaines notions faisant partie du champ religieux en vue d'éclairer le lecteur dans la compréhension de notre travail.
- Le deuxième chapitre concerne la question des mouvements religieux à Rumonge. D'emblée, nous analysons les mouvements religieux existants à Rumonge avant 1993 ; ensuite notre attention se focalise sur les mouvements religieux observés à Rumonge à partir de 1993.
- Le troisième et dernier chapitre porte sur les retombées des mouvements religieux à Rumonge. Elles sont d'ordre religieux, social et politique.

CHAP. I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

A. PRESENTATION DE LA COMMUNE RUMONGE

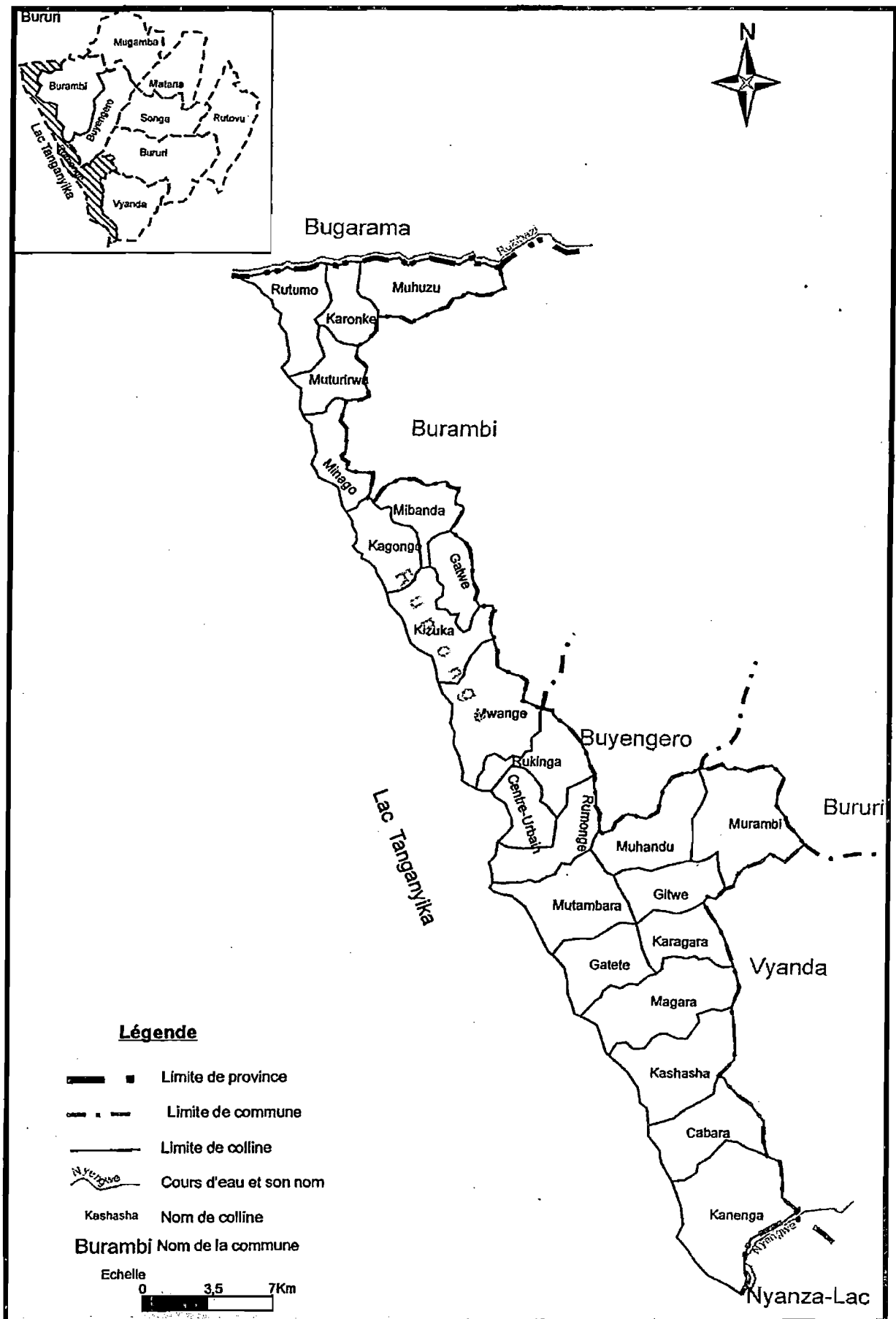
1) La situation géographique

Rumongé est l'une des communes de la province de Bururi, province située au sud du Burundi.

Géographiquement, la commune de Rumongé est délimitée ainsi :

- Au Nord, il y a la commune de Bugarama en Province de Bujumbura ;
- Au Sud se trouve la commune de Nyanza-Lac en Province de Makamba ;
- A l'Est, il y a les communes de Burambi, Buyengero, Bururi et Vyanda de la Province de Bururi ;
- A l'Ouest se trouve le Lac Tanganyika.

Carte: Localisation de la zone d'étude (Commune Rumonge)



Source: PNUD, Plan de développement communal, 2006

Vaste de 324,9 km², la commune de Rumonge comprend six zones dont Rumonge, Kizuka, Minago, Buruhukiro, Gatete et Kigwena. Aussi, la commune de Rumonge comporte-t-elle trente deux collines de recensement.

2) Historique de la région de Rumonge

La région de Rumonge a accueilli des populations hétérogènes qui étaient réparties tout au long du Lac Tanganyika. L'administration coloniale joua un rôle important dans la naissance de la cité de Rumonge notamment le regroupement de populations consécutif à la lutte contre la maladie du sommeil mais aussi une volonté de surveiller des ressortissants musulmans plutôt mal vus par ce pouvoir colonial.

Au début du XIX^e siècle, la région du lac Tanganyika était en effet devenue un milieu dangereux suite à la maladie du sommeil causée par la mouche tsé-tsé. En conséquence, cette région se présentait comme inhospitalière à l'installation et à l'épanouissement humain ainsi qu'à sa mise en valeur.

Cet aspect répulsif de la plaine du lac était fortement ancré dans la mémoire collective jusqu'à développer sur le lac Tanganyika un mythe comme quoi le roi ne pouvait pas regarder le lac sous peine de mourir.

Ainsi, la mort du Mwami Mwezi Gisabo, le 21 Août 1908 à Buhonga au retour d'Usumbura où il était allé faire acte d'allégeance aux Allemands renforça ce mythe. Dans la croyance populaire, Mwezi était mort à Buhonga pour avoir vu le Lac Tanganyika. Aussi, dans la mentalité des Barundi, celui qui avait été empoisonné ne pouvait-il pas prendre le risque de contempler le lac sous peur de mourir.

« S'il transgressait cet interdit, il mourrait automatiquement »⁷

⁷ MANIRAKIZA (G.), *Histoire socio-économique du centre ville de Rumonge (1924-1961)*, Bujumbura, UB, FLSH, 2008, p.5.

3) Evolution démographique de la Province de Bururi y compris la commune de Rumonge

La commune de Rumonge est la plus peuplée de toutes les communes de la province de Bururi et cela ne date pas d'aujourd'hui. Les résultats du recensement général de la population de 1990 confirment cette réalité.

Tableau n°1 : La répartition par commune de la population de la province de Bururi en 1990.

Nom de la Commune	Nombre d'habitants	Densité
BURAMBI	47.080	171
BURURI	51.860	136
BUYENGERO	42.601	218
MATANA	28.285	141
MUGAMBA	42.603	152
RUMONGE	73.936	227,5
RUTOVU	31.482	122
SONGA	34.628	151
VYANDA	19.098	99
TOTAL	371.573	160

Source : ISTEERU (Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi)

Même le récent recensement de 2008 montre que la commune de Rumonge demeurerait la plus peuplée de toutes les communes de la province de Bururi.

Tableau 2 : La répartition par commune de la population de la province de Bururi en 2008.

Nom de la commune	Nombre d'habitants	Densité
BURAMBI	57.167	191,7
BURURI	83.614	206,4
BUYENGERO	58.870	274,4
MATANA	42.777	214,4
MUGAMBA	59.084	203,7
RUMONGE	145.074	446,5
RUTOVU	46.111	222,2
SONGA	81.831	131,1
VYANDA	29.685	191,7
TOTAL	574.013	227,5

Source : ISTEERBU

Par ailleurs, la commune de Rumonge possède une cité cosmopolite qui joue un rôle non négligeable dans la vie économique du Burundi.

4) Le centre ville de Rumonge

a) La situation géographique

Evoquer la situation de la ville de Rumonge revient à parler de son emplacement car comme l'affirme GEORGE (P.) :

«La situation d'une ville est un emplacement de cette ville par rapport à des faits susceptibles, dans le passé ou dans le présent, d'exercer une influence sur son développement.»⁸

Partant de cette définition, affirmons que la ville de Rumonge située dans les basses terres méridionales en bordure du lac Tanganyika constitue un important carrefour commercial dans le Sud-ouest du Burundi. Il est à 72 km de Bujumbura, à 46 km de Nyanza-Lac et à 35 km de Bururi.

La situation de la ville de Rumonge, son accès au lac ainsi que ses possibilités de communication avec le reste du pays et certains pays limitrophes,

⁸ GEORGE (P.), *Précis de géographie urbaine*, 4^e édition, Paris, P.U.F, 1974, p. 42.

en l'occurrence la Tanzanie et la RDC favorisent le rôle économique et commercial souvent réputé à la commune de Rumonge.

b) Extension de la ville de Rumonge

Fondée en 1860, Rumonge se compte parmi les plus anciens lieux de contacts avec les étrangers qui établirent des comptoirs de traite sur le lac Tanganyika. Progressivement, elle devint un important carrefour d'échanges de marchandises en provenance du Tanganyika Territory et du Congo Belge par voie navigable.

Vers la deuxième moitié du XIXe siècle, la population de la région de l'Imbo était groupée dans des villages disséminés le long du lac. Le chef BIKARI était installé à BIRIMBA, actuel quartier Est de la ville tandis que la partie nord de la Mugerangabo relevait du chef RUMONGE dont la colline et toute la ville ont pris le nom.

Erigée en centre extra-coutumier par le pouvoir colonial belge, RUMONGE se développa progressivement dans la période du Burundi indépendant. L'importante communauté swahili joue un rôle essentiel dans cette évolution. On peut distinguer notamment le quartier administratif, la zone du marché avec ses formes de négoce, et enfin la mission de Rumonge et l'hôpital de Rumonge.

Pour GEORGE (P.), une ville se caractérise par la présence des quartiers et ces derniers constituent la base de tout développement de la vie publique. En effet, selon cet auteur :

«L'unité de base de la vie urbaine est le quartier. L'habitat se réfère à son quartier quand il veut se situer dans la ville. Il a l'impression de franchir une limite quand il va dans un autre quartier... [...] Le quartier a un nom qui lui confère une personnalité à l'intérieur de la ville.»⁹

On peut appliquer cette conception de GEORGE (P.) au centre de Rumonge où la ville se compose par différents quartiers et chaque quartier a un nom qui lui est propre ainsi que ses propres limites.

⁹ GEORGE (P.), *Op. cit.*, p. 92.

B. ELUCIDATION DES CONCEPTS FONDAMENTAUX

Etant donné que notre sujet concerne les mouvements religieux, nous avons jugé bon de définir certains concepts faisant partie du champ religieux. Ces concepts sont entre autres la religion, l'église, la secte et le prophète.

1) Notion de religion

a) Religion : essai de définitions

Le concept de religion est un concept complexe et multidimensionnel. Cela signifie qu'on aura plusieurs définitions selon les auteurs.

Clifford GEERTZ définit la religion comme étant:

«Un système de symboles qui agit de manière à susciter chez les hommes des motivations et des dispositions puissantes, profondes et durables, en formulant des conceptions d'ordre général sur l'existence et en donnant à ces conceptions une telle apparence de réalité que ces motivations et ces dispositions semblent ne s'appuyer que sur le réel.»¹⁰

Selon cette approche, la religion est vue comme un ensemble symbolique fournissant du sens et permettant aux individus d'inscrire événements et expériences dans un ordre donné du monde.

Quant à YINGER (M.), la religion se définit comme étant : *«un ensemble de croyances et de pratiques grâce auxquelles un groupe peut se coltiner avec les problèmes ultimes de la vie humaine.»¹¹*

A travers cette définition, YINGER perçoit la religion comme étant la réponse à certaines questions qui hantent l'homme. Ces questions concernent surtout la mort, la souffrance, le sens ultime de l'existence.

¹⁰ GEERTZ (C.), cité par BUGWABARI Nicodème, in « Approche thématique des faits sociaux et culturels », Cours de 1^{ère} Licence, Histoire/S.P, A/A : 2007-2008.

¹¹ YINGER (M.), *Religion, société et personnes*, Paris, Ed. Universitaires, 1984, p. 7.

La religion rassemble autant de personnes qui s'en inspirent. Ainsi, la religion devient une institution comme l'a fait remarquer Emile DURKHEIM.

Pour lui :

«Une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée église, tous ceux qui y adhèrent.»¹²

L'idée d'institution de la religion avancée par DURKHEIM est aussi soutenue par BRADBURY.

Pour cet auteur : *«La religion est une institution qui régit, selon les modèles culturels, les relations des hommes... »¹³*

DURKHEIM et BRADBURY s'accordent sur le caractère institutionnel de la religion. Néanmoins, d'autres auteurs voient dans la religion une sorte d'illusion. Tel est le cas de Sigmund FREUD.

Pour cet auteur :

«Les idées religieuses sont des illusions, la réalisation des désirs les plus anciens, les plus forts, les plus pressants de l'humanité, le secret de la force est la force de ces désirs.»¹⁴

Aux yeux de FREUD, les idées religieuses sont une illusion parce que l'homme doit faire face à des contraintes naturelles telles que la mort, les maladies, (...) et celles qui prennent racine dans la société telles que les frustrations, les privations, (...). Compte tenu de tous ces maux, l'homme préfère se réfugier à la religion où il se trouve consolé par les représentations qu'il se fait d'une idée protectrice et consolatrice.

Le constat de FREUD paraît vrai dans la mesure où la religiosité actuelle nous semble comme un signe d'anomalie sociale et d'insuffisances permanentes.

¹² DURKHEIM (E.), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1968, p. 56.

¹³ BRADBURY et alii, *Essai d'anthropologie religieuse*, Paris, Gallimard, 1972, p. 121.

¹⁴ FREUD (S.), *L'avenir d'une illusion*, Paris, PUF, 1980, p. 29.

On comprend donc que l'approche de FREUD sur la religion est en contradiction avec celle de DURKHEIM. En effet, au moment où chez FREUD la religion est une illusion, chez DURKHEIM, elle est une force permettant d'agir. Cette contradiction trouve ses explications dans le champ d'action de ces deux auteurs. En effet, alors que DURKHEIM est sociologue, FREUD est psychanalyste.

Après ces différentes définitions du concept « religion », voyons maintenant les différentes fonctions de ce dernier.

b) Les fonctions de la religion

Liée à la société, la religion donne des commandements et des recommandations en ce qui concerne le comportement moral, économique, politique, culturel voire intellectuel aux membres de ladite société. En d'autres termes, la religion a des fonctions spécifiques dans la société. Ces fonctions sont entre autres la fonction intégrative, la fonction organisatrice et la fonction sécurisante.

1°) La fonction intégrative

La fonction intégrative de la religion a préoccupé les fondateurs de la sociologie tels que Auguste COMTE, Alexis de TOCQUEVILLE, Max WEBER, Émile DURKHEIM, etc. Pour eux, la religion permet le renforcement des sentiments communs.

Selon J. Milton YINGER :

« Les croyances et des pratiques religieuses peuvent aider à former des individus socialisés qui, en gros, restent fidèles aux lois de la société ; par ses récompenses et ses châtements, la religion peut empêcher les violations de la loi par ceux qui ont été mal socialisés. »¹⁵

Ainsi, la religion a cette capacité de pouvoir intégrer une personne dans une société donnée et la force par laquelle elle agit sur la personne lui permet de ne pas passer outre les directives fixées par la religion.

¹⁵ YINGER (J. M.), *Op. cit.*, pp. 263-264.

Quant à RIVIERE, la fonction intégrative de la religion consiste :

« En ce qu'elle agit comme mécanisme de contrôle social, parce qu'elle est une morale du respect et de la sanction, mais aussi parce qu'elle crée une communion des croyants. »¹⁶

En effet, si une personne appartenant à une religion donnée passe à côté des directives ou recommandations de celle-ci, c'est dans cette même religion qu'elle trouve communion, son soulagement, sa tranquillité.

NISBET, lui aussi, affirme que la religion joue un rôle intégrateur. Il nous dit ainsi : *« Toute association humaine, pour durer, doit avoir une religion. »¹⁷*

2°) La fonction organisatrice

En tant qu'institution, la religion est plus ou moins organisée. Elle instaure un système de droits et de devoirs pour ses membres et ce système et les aide à mieux s'intégrer dans la société.

A cet effet, la religion possède des personnes vouées au service de la communauté en l'occurrence les autorités religieuses qui instaurent un système normatif prescrivant les droits et les devoirs pour les membres de l'église.

Roger BASTIDE dit que :

« La religion est un facteur de la vie sociale : si on le laisse de côté, on risque de ne rien comprendre à la vie sociale. »¹⁸

Cet auteur montre que dans la société, la religion joue un rôle important dans la vie de l'homme. Elle fixe des normes et des devoirs des adeptes envers les autres adeptes de l'Eglise.

¹⁶ RIVIERE (C.), *Socio-anthropologie des religions*, Paris, Armand Colin, Masson, 1997, p. 17.

¹⁷ NISBET (R.), *La tradition sociologique*, Paris, PUF, 1983, p. 285.

¹⁸ BASTIDE (R.), « Ethnologie religieuse », in DESCROCHE (H.), et SEGUY (J.), *Introduction aux sciences humaines des religions*, Paris, Ed. Cujas, 1970, p. 131.

TOCQUEVILLE affirme aussi que la religion est la base de la société. En effet :

«Pour qu'il y ait une société, et à plus forte raison pour que cette société prospère, il faut que tous les esprits des citoyens soient toujours rassemblés et tenus ensemble par quelques idées principales, et cela ne saurait être à moins que chacun d'eux ne vienne quelques fois puiser ses opinions à une même source et ne se consente à recevoir un certain nombre de croyances toutes faites.»¹⁹

A travers ces propos, TOCQUEVILLE avait compris que la religion éduque à la responsabilité sociale et compense l'individualisme. De là, il traduit que la religion est socialement nécessaire.

3°) La fonction sécurisante

Pour bien comprendre la fonction sécurisante de la religion, partant de cette définition de la religion selon YINGER. La religion est :

«Un ensemble de croyances et de pratiques grâce auxquelles un groupe donné fait face aux grands problèmes de la vie humaine.»²⁰

YINGER montre que devant les difficultés de la vie, les hommes sont moralement obligés de chercher des solutions. Ainsi, les croyances et les rites composant une religion ne sont autres que les réactions de ceux qui ont été plus directement touchés au vif par la tragédie de la mort, le poids des déceptions, le sentiment de l'échec, les effets nocifs de l'hostilité, etc.

Selon Claude BUTOYI :

« La fonction sécurisante de la religion se remarque principalement lorsque les hommes sont confrontés à des phénomènes qui entretiennent chez eux la peur, la maladie, la guerre, les catastrophes naturelles,... »²¹

¹⁹ TOCQUEVILLE (I.), *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, 1979, p.224.

²⁰ YINGER (J. M.), *Op. cit.*, p. 17

²¹ BUTOYI (C.), *L'islam et la politique au Burundi en mairie de Bujumbura (1993 - 1998)*, U.B., 2001, p. 23.

Dans cet ordre d'idées, les autorités religieuses se donnent corps et âmes en vue de pouvoir apaiser l'inquiétude, l'insécurité et la peur dans les esprits des croyants. La religion essaie de fournir des explications plus sécurisantes à ceux qui sont angoissés. Souvent même, les leaders religieux, pour soulager certains esprits, prennent comme référence l'Évangile selon Saint Mathieu :

*«Heureux les pauvres, car...
Heureux les affligés car...
Heureux ceux qui ont faim et soif car...
Heureux ceux qui sont persécutés car... »²²*

Ces versets Bibliques montrent bel et bien la force sécurisante de la religion et surtout lorsqu'on fait une explication littérale. Mais cette dernière n'est pas à encourager. Plutôt, il faut se demander s'il s'agit ou non d'une figure de style. Cela est dû au fait que certains responsables des églises n'ont pas de connaissances suffisantes en matière de la Bible.

2) Notion d'église

Comme le concept de « religion », le concept d'« église » admet également plusieurs acceptions selon les auteurs.

Le dictionnaire de théologie catholique affirme :

«Le terme église désigne toute réunion du peuple de Dieu, particulièrement celle qui a pour but de louer Dieu, que cette réunion se termine ou non dans le temple divin.»²³

Cette définition tient absolument en l'ensemble de personnes qui se fixent et croient en l'image d'un tout puissant surnaturel. Selon toujours le même dictionnaire :

« L'église est la société des fidèles unis par la profession intégrale de la même foi chrétienne, par la participation aux mêmes sacrements et par la soumission à la même autorité surnaturelle émanant de Jésus-Christ.»²⁴

²² Nouveau Testament, Évangile selon Saint Mathieu, Chap 5, versets 3, 4, 6, 10.

²³ Dictionnaire de théologie catholique, T.15, 2^{ème} Partie, Paris, PUF, p. 2108.

²⁴ Idem, p. 2109.

Cette définition marque une évolution par rapport à la première avec un attachement important à une personne : Jésus-Christ. Ce dernier sert d'intermédiaire entre Dieu et le monde chrétien ; du moins pour les chrétiens.

Selon CHERY :

« L'église est tout groupement religieux qui a la prétention d'englober en son sein tous les hommes appartenant à la communauté où il vit. L'église maintient des relations diplomatiques avec l'État, accepte [...] la culture du groupe au sein duquel elle vit. »²⁵

A travers cette définition de CHERY, nous pouvons retenir deux idées force à savoir la sauvegarde de la culture du pays dans lequel une organisation religieuse est implantée mais aussi la collaboration avec les institutions en place doit être de rigueur.

Néanmoins, l'observation quotidienne de nouveaux groupes religieux montre que la réalité culturelle et la collaboration des institutions en place ne sont pas toujours en bons termes. Cela se justifie par le fait qu'on rencontre certains mouvements religieux travaillant dans la clandestinité.

Quant à DELUMEAU :

« L'église est une institution du salut destinée à la masse des gens, dotée d'importantes structures en entretenant des relations de compromis ou de complicité avec l'État. »²⁶

Ainsi, pour DELUMEAU, l'église reconnaît la valeur et les structures du monde séculier. En outre, elle établit ses propres structures en rapport avec celles de ce monde. Elle a sa propre doctrine et insiste sur la nécessité d'adhérer à son crédo et de participer à son culte.

Aussi, l'église ne s'estime-t-elle pas seule détentrice de la voie du salut comme le fait la plupart des « sectes religieuses ». Elle est une communauté morale fondée par tous les croyants d'une même foi.

²⁵ CHERY (H. CH.), *L'offensive des sectes*, Paris, Ed. du Cerf, 1984, p. 38.

²⁶ DELUMEAU (J.), *Des religions et des hommes*, Paris, Descellée de Brauwer, 1997, p. 353.

Ainsi se justifie l'affirmation de DURKHEIM quand il dit:

« Une église, ce n'est pas simplement une confrérie sacerdotale ; c'est la communauté morale fondée par tous les croyants d'une même foi ; les fidèles comme des prêtres. »²⁷

Cette définition d'Emile DURKHEIM nous aide à comprendre les actions socio-éducatives des mouvements religieux.

3) Notion de secte

Les dictionnaires Robert et Petit Larousse nous aident à comprendre le concept de « secte ».

Selon le dictionnaire Robert :

« Une secte est un groupe organisé de personnes qui ont une même doctrine ; ensemble de personnes professant une même doctrine philosophique. »²⁸

Quant au dictionnaire Petit Larousse :

« Une secte est un groupement religieux clos sur lui-même et créé en opposition à des idées et à des pratiques religieuses dominantes. »²⁹

En tout état de choses, la notion de sectes revêt une connotation péjorative. Ainsi, aucune formation religieuse n'accepte d'être appelée « secte ». Le sens péjoratif du mot « secte » est également soutenu par Cyriaque CISHAHAYO quand il dit : *« La secte, c'est l'autre. »³⁰*

Les adeptes de la secte s'unissent et s'insurgent contre une institution religieuse à laquelle ils appartenaient, jugée cette fois-ci comme étant incapable de satisfaire leurs besoins.

²⁷ DURKHEIM (E.), *Op. cit.*, p. 63.

²⁸ Dictionnaire Robert

²⁹ Dictionnaire Petit Larousse

³⁰ CISHAHAYO (C.), *La crise socio-politique et la prolifération des sectes religieuses au Burundi : cas de la mairie de Bujumbura (1993 - 2002)*, Bujumbura, U.B., 2005, p. 10.

Alain WOODROW ne nie pas que la « secte » naît d'une dissidence. Pour lui :

*« La secte désigne un petit groupe sécessionniste rassemblant les disciples d'un maître hérétique. »*³¹

Sociologiquement parlant, l'insurrection des membres d'une institution quel qu'en soit le nombre et vis-à-vis des normes structurelles ou fonctionnelles aboutit à une formation d'un groupe nouveau.

Par ailleurs, des auteurs comme Marcel MAUSS considèrent la naissance des sectes comme un phénomène normal et générateur d'autres religions :

*« C'est sous la forme de sectes que naissent des religions. Toujours une religion nouvelle s'organise au sein des autres. »*³²

Cette pensée de Marcel MAUSS est appliquée en commune de Rumonge. En effet, des églises nouvelles se créent à partir des autres. Les causes sont tantôt l'expulsion, tantôt conflit à la direction de l'église.

Depuis octobre 1993, le Burundi a vu un phénomène nouveau : la croissance « des sectes religieuses ». D'aucuns s'interrogent si toutes ces sectes remplissent une fonction intégrative de leurs membres.

Toutefois, Alain VIVIEN nous fait un clin d'œil en ces termes :

*« Ceux qui disent que les sectes ne sont pas un danger sont aveugles. »*³³

Seulement, il reste à mesurer le degré de leur danger. Et pourtant, on ne peut pas empêcher la naissance « des sectes religieuses » car :

*« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »*³⁴

³¹ WOODROW (A.), *Op. cit.*, p. 11.

³² MAUSS (M.), *Œuvres*, T.1, *Les forces sociales du sacré*, Paris, Minuit, 1968, p. 99.

³³ VIVIEN (A.), *Les sectes*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 42.

³⁴ Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Art. 10.

4) Notion de prophète

Toute communauté religieuse a besoin d'un leader qui la guide et accomplit en son nom des rites sacrés. Le leader d'une « secte » est perçu par les membres de ladite « secte » comme ayant des qualités exceptionnelles.

Dans la plupart des cas, le leader d'une secte marque une rupture avec l'église qui, auparavant il faisait partie. Pour les adeptes de la « secte », le leader est considéré comme « porteur du salut »³⁵ si l'on reprend l'expression de Max WEBER.

Selon le Dictionnaire usuel :

*« Le prophète c'est celui par qui se manifeste la volonté divine tant pour le présent que pour l'avenir ou une personne qui annonce un événement futur. »*³⁶

A travers cette définition, on comprend que le prophète serait chargé de faire connaître, par une inspiration divine, les volontés ou les avertissements de la divinité.

Aujourd'hui, bon nombre de gens se considèrent comme étant des prophètes et dans la plupart des cas, leurs enseignements sont centrés sur la fin du monde. D'où ils gagnent du terrain surtout en période de précarité sociale.

En tenant compte de la définition du « prophète » telle que donnée par le dictionnaire usuel, la question que l'on peut se poser, et qui reste pourtant en suspens, est de savoir s'il y a aujourd'hui des « prophètes » au vrai sens du terme.

En tout état de choses, les prophètes ne sont pas élus par les adeptes de telle ou telle autre formation religieuse.

³⁵ WEBER (M.), *Economie et société*, Paris, Plon, 1971, p. 249.

³⁶ Dictionnaire usuel, p. 729.

Max WEBER illustre cela en ces termes :

«Les prophètes n'assument pas leur mission parce que les hommes les s'en sont chargés. Cette mission, ils l'usurpent; c'est ce qui les caractérise.»³⁷

Nous sommes d'accord avec cette idée de Weber étant donné que dans la vie de tous les jours, bon nombre de gens qui quittent une église donnée et fondent une autre. Ils deviennent les maîtres de cette dernière et, par conséquent, ils se donnent cette qualité de « prophète ». Cela montre que la vocation personnelle est un élément principal qui caractérise les prophètes.

Somme toute, ce chapitre a porté en grande partie sur la présentation de notre lieu d'étude et sur les définitions des mots clés tout en sachant qu'un concept peut avoir plusieurs significations. Nous avons confronté les points de vue de certains auteurs.

³⁷ WEBER (M.), *op. cit.*, p. 464.

CHAP II. LA QUESTION DES MOUVEMENTS RELIGIEUX A RUMONGE : ESSAI D'ANALYSE

Le phénomène des mouvements religieux à RUMONGE date de longtemps. Le présent chapitre portant sur les mouvements religieux à RUMONGE est abordé sous deux aspects. D'une part, on analyse les mouvements religieux œuvrant en commune de Rumonge avant 1993 et d'autre part, on étudie les nouveaux mouvements qui ont émergé à partir de 1993.

A. PRESENCE DES EGLISES CHRETIENNES ET DE L'ISLAM EN COMMUNE DE RUMONGE

Les églises chrétiennes c'est-à-dire le catholicisme et le protestantisme tout comme l'Islam sont depuis longtemps implantés dans cette localité.

1) Le catholicisme

a) Les premiers essais d'implantation missionnaires

La première région du Burundi à être en contact avec les missionnaires des Pères Blancs fut bel et bien Rumonge en 1879. En effet, les pères Deniaud et Augier venus du vicariat du Tanganyika arrivent dans la région de la Murembwe à la Dama dirigée par deux chefs dont BIKARI et RUMONGE.

Plus tard, deux autres missionnaires à savoir Delaunay et Dromaux les rejoindront.

Comme partout ailleurs, pendant cette période de pénétration, le missionnaire devait :

«Apprendre la langue et établir des contacts avec une population défiant. Il devait en outre s'adonner aux cultures et élevage afin de suppléer aux manques de vivres et d'élever le niveau de l'agriculture indigène. Il lui fallait en même temps instruire un grand nombre de jeunes gens dans les métiers indispensables à une économie plus diversifiée.»³⁸

³⁸ Le Ruanda-Urundi, Office de l'information et des relations publiques pour le Congo Belge et le Ruanda-Urundi, Bruxelles, 1959, p. 365.

En fait, tout ce programme n'a pas pu être réalisé. On peut souligner seulement la mise en place d'un embryon d'école et de catéchuménat.

La mort des Pères Deniaud et Augier ainsi que leur auxiliaire M.D'Hoop le 4 mai 1881 obligea les survivants à aller s'installer à Masanze au Congo sur l'autre rive du lac. Ces missionnaires tués étaient tombés sous les lances et les flèches des autochtones qui travaillaient pour les arabes. Leur mort a eu pour conséquence l'abandon de la station en date du 7 mai 1881.

b) Les causes du massacre des premiers missionnaires établis à Rumonge

Certaines gens voyaient dans le massacre des premiers missionnaires la main des esclavagistes. Ces derniers considéraient les missionnaires catholiques comme un obstacle à leur commerce. Leur mort est liée à la désertion d'un des sept élèves de l'école qu'ils avaient fondée. Voulant obliger le chef BIKARI à relâcher cet élève,

« les missionnaires se sont emparés de quelques têtes de bétails et une guerre au cours de laquelle devaient périr Deniaud, Augier et D'Hoop a éclaté. »³⁹

On peut se demander pourquoi ces missionnaires s'engageaient dans de telles hostilités malgré leur petit nombre et leur arrivée récente dans la région.

Il est évident que les deux chefs de MWEZI ne voyaient pas d'un bon œil l'arrivée de ces européens au Burundi.

L'échec de 1881 plaça la région de Rumonge en dehors de tout contact avec les missionnaires pendant une longue période.

Par la suite, deux missionnaires dont Van der Burgt et Van der Wee respectivement en 1887 et en 1900 se sont rendus à Rumonge pour retrouver les tombes de leurs confrères et en sont repartis.

En 1919, le gouverneur belge du Ruanda-Urundi demanda au Père Bonnau, supérieur de l'Urundi, de fonder une mission à Rumonge. Cette demande eut un accueil favorable et en 1920, une chapelle sera établie par le père Drost de

³⁹ PERRAUDIN (J.), *Naissance d'une église. Histoire du Burundi chrétien*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1963, pp.33-34.

Kigoma, non loin de l'actuel poste de mission. Cette chapelle était dirigée par un catéchiste.

Cette chapelle dépendait théoriquement de Buhonga jusqu'en 1934. Mais en fait, ce sont les Pères de Kigoma qui s'en chargeaient. La succursale de Rumonge fut sous la dépendance de Makamba dès 1934 et Rumeza à partir de 1936.

En 1946, la succursale de Rumonge fut rattachée à la mission de Mutumba créée en 1945. Ce rattachement était facilité par l'existence de la route Usumbura-Rumonge.

c) Les raisons d'une implantation tardive

De façon globale, la région de l'Imbo Sud du Burundi a été tardivement christianisée par rapport aux autres régions. On peut identifier une série de raisons qui expliquent cette situation.

En fait, le retard de la christianisation de l'Imbo Sud s'explique par le massacre des deux missionnaires en 1881. En effet, les Pères Blancs installés dans d'autres missions se sont pendant longtemps désintéressés de la région. La tuerie des premiers missionnaires avait laissé un fort traumatisme dans la communauté missionnaire du Burundi.

Par ailleurs, la fondation d'un poste de mission exige une préparation sérieuse à savoir recueillir des renseignements sur l'administration coutumière ou coloniale, sur le climat, la population et tout autre élément pouvant constituer un obstacle à l'implantation missionnaire.

D'un autre côté, il n'était pas toujours facile d'obtenir la concession nécessaire pour la construction d'une mission.

« Actuellement encore, nous n'avons obtenu de terrain(...). Ce sera la cinquième proposition. D'abord, on nous faisait des difficultés sous prétexte que c'était la propriété des swahilis. Puis, ce fut le futur développement du centre qu'il fallait prévoir... »⁴⁰

⁴⁰ R.A.M.R : 1950-1951, p.3.

Il faut aussi faire remarquer que Rumonge est une région où l'Islam s'était installé depuis longtemps. En effet, dès la fin du XIX^{ème} siècle, la région de Rumonge-Nyanza-Lac était en contact avec les Arabes et les islamisés. Ils étaient installés dans le C.E.C et trouvaient des adeptes à leur religion parmi la population autochtone. Certains burundais adhéraient à l'Islam parce que la communauté musulmane offrait certains avantages et les musulmans bénéficiaient de certains privilèges de la part de l'administration.

« Par le fait d'une dot élevée, les païens de Rumonge donnent leurs filles à des musulmans. Ces filles sont donc arrachées au prosélytisme des missionnaires catholiques mais en plus la progression de l'Islam s'en trouve favorisée. »⁴¹

Le fait que les musulmans se sont installés depuis longtemps à Rumonge et entraînant l'admission de bon nombre de Burundais à leur religion a donc été un obstacle à l'implantation de la religion catholique. La population était déjà en étroite liaison avec les Arabes et les swahilis qui lui donnaient l'emploi, lui prêtaient de l'argent, distribuaient des vêtements puisqu'ils détenaient le monopole du commerce.

Enfin, on est à Rumonge dans une région insalubre où les populations européennes n'aimaient pas s'établir. En effet, la région de l'Imbo Sud du Burundi et plus particulièrement notre zone d'étude, a beaucoup souffert de la maladie du sommeil. Malgré les efforts conjugués par l'administration coloniale Allemande en vue de son éradication, ce fléau a souvent empêché l'établissement des gens dans la plaine de l'Imbo.

En conclusion, avant la création d'un poste de mission de Rumonge, il y a eu d'abord une chapelle où les gens allaient prier le dimanche et où les enfants apprenaient la catéchèse. Le catéchiste qui s'occupait de cette tâche était généralement envoyé par les missionnaires du poste le plus proche.

Souvent même, un missionnaire venait célébrer la messe ou les chrétiens eux-mêmes se rendaient à cette paroisse. L'augmentation du nombre de chrétiens et le souci de raccourcir le trajet de ces chrétiens qui devaient se rendre à un poste de mission éloigné, amenèrent l'hierarchie catholique à fonder la mission de Rumonge à l'endroit même où se trouvait la chapelle.

⁴¹ Rapport annuel des Pères Blancs, 1948-1949 : Alger, Maison Carrée, p.268.

Notons que, à côté de la mission catholique de Rumonge, la commune de Rumonge possède deux autres postes de mission dont MINAGO et KIGWENA.

2) Le protestantisme

En 1936, la mission libre suédoise déjà installée dans le district du Kivu au Congo belge commençait son œuvre d'évangélisation dans le sud du Burundi, à Kiremba et à Kayogoro.

Déjà en 1947, la mission protestante de Mugara au Sud-Est de Rumonge comptait 3 missionnaires, 22 catéchistes, 16 succursales, 304 catéchumènes, 387 chrétiens et 65 familles chrétiennes.⁴²

La religion protestante avait si bien progressé que le supérieur des Pères Blancs Rumonge exprime une certaine inquiétude :

« Ici dans la plaine, les protestants nous ont devancés de longtemps. Leurs adeptes sont nombreux bien que je ne puisse pas donner un chiffre même approximatif. Toute la région de Mugara, entre Kigwena et Rumonge où il ya une mission suédoise depuis de longues années, toute la population prie chez eux. Du côté de Nyanza-Lac, ils sont également très nombreux. En tout cas, ils ont dans le territoire de notre mission 32 succursales alors que nous n'en avons que 23. »⁴³

Cela montre l'avance prise par les protestants sur les catholiques.

⁴² Rapport sur l'administration belge au Ruanda-Urundi, 1947, Bruxelles, p.99.

⁴³ R.A.M.R : 1950-1951, p.6.

3) L'Islam

Au début de la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle,

*« Notre pays est entré pour la première fois en contact avec les arabes avant de connaître l'impérialisme occidental. Cette pénétration était essentiellement motivée par la recherche de l'ivoire dont la demande était devenue très forte sur le marché européen. »*⁴⁴

Le littoral du lac Tanganyika fut le premier foyer de l'Islam au Burundi. En effet, *« les arabes et les swahilis sont à l'origine de l'expansion de l'Islam dans la plaine. Par la suite, sous la colonisation allemande et belge, l'Islam s'est petit à petit diffusé dans le reste du pays. »*⁴⁵

Le commerce a joué un rôle prépondérant dans la naissance et le développement d'un noyau islamique qui s'imposa fortement dans la cité lacustre de Rumonge.

L'importance économique de Rumonge a toujours attiré une population nombreuse, aussi bien autochtone qu'étrangère.

En vertu de l'ordonnance n°19/23 du 29 Mars 1921 portant création des agglomérations nouvelles de non indigènes, les musulmans de l'Imbo sud furent regroupés de force dans le centre de Rumonge en 1924.

Ce regroupement des populations musulmanes est justifié par GAKUMBA en ces termes :

*« Il faudrait établir pour eux un régime spécial, dans les emplacements où ils seront surveillés, où ils pourraient vivre librement, tout en se procurant par le travail l'argent nécessaire à leurs nouveaux besoins. »*⁴⁶

⁴⁴ MWOROHA, E., (Sous la dir). *Histoire du Burundi des origines à la fin de 19^{ème} siècle*, Paris, Hatier, 1987, p.237.

⁴⁵ SINDAYIHEBURA (J.), *Monographie historique de la chefferie Tanganyika : 1923-1960*, Bujumbura, UB, 1992, p.108.

⁴⁶ GAKUMBA (C.), *L'Islam au Burundi de 1896 à 1986*, Bujumbura, U.B, F.L.S.H, 1987, p.40.

A travers ces propos de GAKUMBA, nous voyons que les musulmans de cette époque n'étaient pas traités au même titre que le reste de la population. En procédant à ce type de regroupement, les autorités pensaient avoir choisi une bonne solution.

En fait, le regroupement des musulmans a accéléré la conversion des populations dans la mesure où ce dernier frappait les non indigènes et les indigènes. En effet, comme les indigènes étaient pauvres et espéraient obtenir du travail auprès des non indigènes musulmans, ils ont vite changé de religion en embrassant l'Islam. Ainsi, le centre extra-coutumier devint un centre à majorité musulmane.

Dépossédés de leurs territoires situés en dehors du centre extra-coutumier, ces musulmans regroupés tentèrent de revendiquer l'extension du centre et d'être traités comme les autres. C'est ainsi qu'ils s'adressent aux autorités coloniales et au Mwami en 1944 par le biais des représentants en ces termes :

« Nous (...), demandons au gouvernement belge de vouloir supprimer cette appellation de notre Village « centre extra-coutumier ». Nous avons été forcement déplacés des lieux où nous demeurions.(...)depuis de longues dates, nous ne sommes que des cultivateurs comme d'autres habitants de la chefferie. »⁴⁷

Ces islamisés de Rumonge ne reçurent pas une réponse positive à leur requête. En effet, le Résident refusa l'extension du centre de Rumonge et justifia ce refus en ces termes :

«Je ne trouve pas qu'il soit bon de créer un centre aussi étendu à Rumonge et à Nyanza-Lac. Ces centres sont constitués principalement par des Baswahilis et dirigés par eux. Ces arabisés à qui on donnerait des terres étendues considéreraient dans leur mentalité que le gouvernement leur reconnaît un statut de chefferie. »⁴⁸

L'expansion de l'Islam dans les zones périphériques de Rumonge a été motivée par le commerce. Le rapprochement entre la population swahili et celle

⁴⁷ Rapport sur l'administration belge au Ruanda-Urundi, 1925.

⁴⁸ NIYONGABO (C.), Rumonge. Centre économique de l'Imbo sud, Bujumbura, U.B, FLSH, 1979, p.19.

non swahili a fait que cette dernière se convertisse à l'islam afin de pouvoir mieux embrasser le métier de commerçant.

Somme toute, si l'Islam est aujourd'hui l'une des religions dominante à Rumonge, il a connu des débuts difficiles. Il a été combattu par le pouvoir colonial surtout belge. Aussi, le commerce a-t-elle été un élément essentiel de la diffusion de l'Islam.

B. DES NOUVEAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX (NMR)

1) Introduction

Plusieurs sociologues focalisèrent leur attention sur l'apparition de nouveaux groupes religieux. Préférant éviter le terme de « secte », on les appela « Nouveaux Mouvements Religieux ».

On peut retenir l'expression de « nouveaux mouvements religieux » pour désigner de façon générale un ensemble très divers des réalités socio-religieuses qui se sont développées dans plusieurs sociétés ces dernières décennies.

Dégageons quelques caractéristiques importantes de ces nouveaux mouvements religieux⁴⁹:

- Ils sont souvent hypermodernes au niveau de leur organisation et leurs techniques de diffusion ;
- L'expérience s'y trouve valorisée : les individus sont moins invités à adhérer à un corps de doctrines qu'à expérimenter une forme de sagesse censée leur procurer du bien-être ;
- Le pouvoir religieux s'y exerce de façon subtile, l'individu étant sans cesse renvoyé à lui-même ;
- La religion des ces nouveaux mouvements religieux est tournée vers ici-bas ;
- Les réseaux tissés par ces mouvements sont internationaux et constituent de véritables multinationales de « biens de salut » ;

⁴⁹ BUGWABARI (N.), *Notes de cours : Approche thématique des faits sociaux et culturels*. 1ère Licence Science Politique. Année académique 2007-2008.

- Les nouveaux mouvements religieux prétendent constituer une alternative thérapeutique.

Ainsi, comme l'a bien vu Pierre BOURDIEU,
 « *On passe de la cure des corps à la cure des âmes et inversement* »⁵⁰

2) Inventaire des NMR à Rumonge

Dans notre travail, nous avons jugé bon de faire une analyse quantitative des NMR œuvrant en commune de Rumonge. Les informations concernant cette analyse nous ont été fournies par le secrétariat de la commune de Rumonge.

Etant donné que certains de ces mouvements n'ont pas déposé leurs documents à la commune et que d'autres n'en ont pas, nous avons complété les informations nous fournies par le secrétariat par des enquêtes sur le terrain. Les chefs de zones, les chefs de collines et d'autres catégories sociales nous ont été d'un grand intérêt dans la mesure où se sont eux ou leurs proches qui vivent au quotidien le phénomène religieux.

Combinant les résultats tirés de la commune et ceux issus des enquêtes, voici la liste des mouvements religieux que nous avons pu établir.

⁵⁰ BOURDIEU (P.), *Questions de sociologie*, Paris, éd. de Minuit, 1980, p.82.

Dénomination	Date d'agrément	Ordonnance ministérielle	Représentant à Rumonge	Date d'implantation à Rumonge
1. Eglise Burundi Calvary Chapel	28/4/2003	530/681	NTAHIMPEREYE Jean Pierre	2011
2. Eglise adventiste du 7è jour	-	-	CISHAHAYO Jérôme	-
3. Eglise Emmanueliste du réveil	1/12/1993	205.01/126	UWOYITUNGIYE Donatien	2002
4. Eglise Moravian Unité –Fraternité	7/3/2007	530/196	NIYOGUSHIMA Asckenaz	2007
5. Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale (C.M.C.I)	14/12/1999	530/789	NKUNDABAGENZI Jobert	2004
6. Cornestone Community Church	27/7/2011	530/902	ININAHAZWE Jérôme	2011
7. Burundi Assemblies of God	5/10/2001	530/794	MUGABONIHHERA Manassé	2001
8. MINEVAM (Ministère International d'Évangélisation en Afrique et dans le monde)	2/10/1992	205.01/43	NIYONGABO Clément	2010
9. Eglise Evangélique de la Rédemption au Burundi	10/12/2002	530/938	SINDIHO Hélménégilde	2009
10. Ministère d'Évangélisation et d'Encadrement des Enfants du Monde (MEENEM)	6/6/2003	530/828	SIBOMANA Simon	2010
11. Mission Biblique Christadelphie	3/6/1994	530/112	Lubambo Juma	2010
12. Eglise Baptiste Libre du Burundi	26/4/2004	530/368	NTAHONKURIYE Pasteur	2009
13. Eglise Piscine du Nazareth	3/6/2010	530/858	HARERIMANA Léonard	2011
14. Eglise des disciples de Jésus-Christ au Burundi	15/11/2005	530/1577	SIBOMANA Hypolite	2010
15. Gospel Church Burundi	2/1/2007	530/002	NTAHONKIYE Sophonie	2011
16. Eglise Evangélique des Prophètes de Dieu au Burundi (E.E.P.D.Bu)	7/11/2005	530/1560	NTIRWAKUNZE Félix	2010
17. Eglise de l'Unité du Saint- Esprit au Burundi	17/11/1995	530/392	SABUSHIMIKE Elie	2002
18. Eglise carmel	7/9/2006	530/85	NDAMANISHA Janvier	2010
19. Eglise UMOJA	29/8/2005	530/1211	TIBAX J.Luc	2011
20. Eglise Evangélique de Réveil du dernier temps	-	-	NIYUKURI J.Paul	2005
21. Eglise du Nazareen Internationale au Burundi (ENIB)	16/3/2006	530/256	NTANGUVU Hilaire	2006
22. Eglise de la parole de Révélation « Rhema church »	13/9/2001	530/646	MASHIRAHAMWE Marc	2001

23. Mission Chrétienne Libre de l'Eglise Armée du salut au Burundi « the salvation Army »	10/6/1994	530/125	NDAYIKEZA Thaddée	2009
24. Burundi Manmin Holiness church	23/4/2003	530/661	NTAMAGIRO Daniel	2007
25. Ministère de la moisson pour christ	7/5/2004	530/426	NDAYISENGA Shadrack- Juma	2005
26. Eglise de la Foi apostolique	4/10/2004	530/1795	RONDERWA Zabulon	2006
27. Eglise du réveil et de la restauration des Nations	1/6/2005	530/593	HABONIMANA Vital	2009
28. Ministère chrétien des semeurs en Afrique	11/10/2004	530/1812	BIGIRIMANA Johny	2004
29. Eglise source de vie	16/10/2008	530/1062	SINABAJIJE Elie	2008
30. Témoins de Jéhovah	20/10/1993	205.01/2007	MAHORO Côme	2002
31. Apostolic Church of Pentecost (ACOP OF BURUNDI)	11/8/2003	530/1148	NDUWIMANA Jean Luc	2008
32. Eglise Evangélique Réhoboth	15/12/2006	530/1202	NTAHONDEREYE Martin	2008
33. Eglise des Ambassadeurs de Jésus- Christ au Burundi	15/10/2004	530/1914	NIYONGABO Prime Jean-claude	2004
34. Eglise vivante de Jésus- christ	6/7/1992	205.01/307	NZEYIMANA Salvator	1993
35. Victory Church of Burundi	3/12/1999	530/774	MBONIMPA Metusela	2006
36. Eglise Evangélique de l'Afrique Centrale	22/12/1994	550/216	NZANIYE André	2007
37. Eglise méthodiste Unie	-	-	NIMPAYE Kennedy	2007
38. Burundi Assembles of God Fellow ship (B.A.G.F)	15/10/2001	530/746	NIMBONA Epimac	2007
39. Troisième Eglise Malkia wa Ubembe	21/11/2003	530/1548	RUKOBWE Jean Paul	2004
40. Eglise la Voix de Dieu	27/01/2010	530/159	GASOLE FIKIRI	2010
41. Eglise du Rocher	-	-	NIYOMWUNGERE Laurent	2011
42. Eglise Pentecôte Nyakuri	-	-	NDUWUMUNSI Salvator	2011
43. Eglise Teramira Ubugingo	-	-	NGEJEJE Martin	2011
44. ABASOHOKE	-	-	NIYONKURU Jérôme	2011

Source : Secrétariat de la Commune Rumonge

Comme ce tableau le montre, la commune de Rumonge enregistre un grand nombre de mouvements religieux. Ceci suscite notre curiosité afin de mieux connaître cette réalité. Avant d'analyser les causes de la prolifération des mouvements religieux à Rumonge ou le transfert d'une église à une autre, les relations entre les membres d'une église et avec ceux des autres églises, il nous a paru bon à titre exemplatif de mettre un accent particulier sur quelques uns de ces mouvements.

3) La description de quelques mouvements religieux

Comme on le voit, 44 mouvements religieux œuvrent dans la commune Rumonge. Notre objectif n'étant pas de faire seulement une analyse quantitative, nous allons décrire seulement quelques uns de ces derniers. Il s'agit entre autres de l'Eglise Moravian Unité-Fraternité, l'Eglise Vivante de Jésus Christ, l'Eglise de la Parole de Révélation « Rhema Church », et de l'Eglise de l'Unité du Saint-Esprit au Burundi. Des raisons diverses ont motivé le choix de ces églises. Tantôt il s'agit d'une Eglise très récente mais qui est en train de connaître une expansion sans précédent, tantôt il s'agit des églises qui ont connu des tensions internes, soit à Rumonge, soit des tensions au sein de la représentation légale et que par après elles ont affecté les églises locales implantées à Rumonge. Aussi, une Eglise née juste après la crise d'octobre 1993 a-t-elle attiré notre attention hormis les conflits internes qu'elle a connus à Rumonge.

a) Eglise Moravian Unité-Fraternité

Le choix de cette église n'est pas le fait du hasard mais il revêt un double intérêt. D'une part, il s'agit d'une église récente (agrée en 2007) qui est actuellement présente dans toutes les zones de la commune de Rumonge. D'autre part, contrairement aux autres nouveaux mouvements religieux, il s'agit d'une Eglise dont les pratiques religieuses (baptême, habillement de l'officiant,...) sont semblables à celles des catholiques.

1°) Brève historique de l'Eglise Moravian Unité-Fraternité

L'Eglise Moravian Unité-Fraternité est née en 1457 en Bohême, partie occidentale de la Tchécoslovaquie actuelle. Le fondateur en est John Hus, né en 1369. Il avait étudié à l'université de Prague et après ses études, il devint professeur à cette même université.

Les fondements de cette église sont :

- Ukwemera (la foi) ;
- Ubumwe (l'unité) ⁵¹
- Ukwidegemvya (liberté)

En Afrique, l'Eglise Moravian Unité-Fraternité a vu le jour en premier lieu en Tanzanie en 1897 ; d'où elle a été introduite par l'association London-Mission-society.

Au Burundi, l'Eglise Moravian Unité-Fraternité a été créée le 7/3/2007 ensuite agréée par l'ordonnance ministérielle 530/196. Les membres fondateurs sont :

- Révérend pasteur NDIKUMASABO Philbert, Représentant légal ;
- Révérend pasteur MAPAMPA Claver, Représentant légal suppléant.

Le 13/9/2009, le Représentant légal de l'église Moravian Unité-Fraternité est arrêté à MINAGO. Il est accusé d'avoir détourné les fonds collectés par des

⁵¹ Enquête orale réalisée à Mayengo auprès de NIYOGUSHIMA (A.) le 17/11/2011.

membres de ladite église en vue de la construction des églises. Après un séjour à la position policière de Minago, NDIKUMASABO Philbert fut transféré à Bujumbura. Actuellement, la représentation légale de l'Eglise Moravian Unité-Fraternité est assurée par MAPAMPA Claver, ancien représentant légal suppléant.

Deux missionnaires de Danemark dont Kay-Bloon et sa femme Birth suivent de près les activités de cette église. Ils viennent au Burundi tous les trois mois. En Afrique, ces missionnaires du Danemark sont aidés par Charles KATALE, représentant légal de ladite église à Kigoma et Mgr Isaac Robert Nicodème de Tabora.

En province de Bururi, l'église Moravian Unité-Fraternité œuvre depuis 2/6/2007. Son siège est sur la colline de Mayengo, zone Kigwena, commune Rumonge. Cette paroisse est dirigée par le Révérend pasteur NIYOGUSHIMA Aschkenaz en même temps représentant régional de ladite église.

2°) Son expansion

Ouverte à MAYENGO le 2/6/2007, l'Eglise Moravian Unité- Fraternité est actuellement présente dans les six zones qui composent la commune Rumonge.

Son expansion se présente comme suit :

Dénomination	Date d'ouverture	Représentant
Paroisse Mayengo	2/6/2007	R.P. NIYOGUSHIMA Ashkenaz
Paroisse Karagara	17/6/2008	Pasteur HABARUGIRA Egide
Paroisse Mutambara	22/6/2008	Pasteur NIYONIZIGIYE Rémy
Succursale Vumbaganya	20/7/2008	EV. NGERAGEZE Cyriaque
Succursale Nyakuguma	27/7/2008	EV. NYABENDA Justin
Succursale Muzima	30/6/2009	EV. NIBIZI Tharcisse
Succursale Munege	7/6/2009	EV. NDIKUMANA Séverin
Succursale Busebwa	2/8/2009	EV. NYANDWI Marius
Succursale Buruhukiro	6/11/2011	EV. NDEREWENIMANA Privat

Source : Secrétariat de la paroisse MAYENGO.

Nous avons eu l'occasion de visiter tous les lieux de culte de cette église en commune de Rumonge. Notre constat a été que cette Eglise possède un nombre important d'adeptes sauf à Buruhukiro pour les causes suivantes :

« A Buruhukiro, l'église est encore nouvelle, Beaucoup de gens ne savent pas que cette église est déjà implantée à Buruhukiro. Aussi, nous n'avons pas encore de lieu de culte bien fait mais nous espérons avoir un grand nombre des chrétiens comme notre église a déjà gagné du terrain dans diverses régions de Rumonge. »⁵²

Notons que jusqu'à maintenant, l'église Moravian Unité-Fraternité de Buruhukiro ne compte qu'une dizaine de membres et ces derniers font leur culte dans une maison d'habitation.

Notre participation à la célébration de culte à l'Eglise Moravian Unité-Fraternité a permis de relever certains aspects semblables à ceux de l'Eglise Catholique. Aussi, les pasteurs de cette église ne baptisent-ils pas par submersion comme la plupart des sectes religieuses. Par ailleurs, pendant le culte, les pasteurs portent une soutane et une chasuble.

b) Eglise Vivante de Jésus-Christ

Le choix de cette église est significatif. En effet, il s'agit d'une église qui a connu une crise de représentation depuis 2000 et cette dernière a affecté l'église locale implantée en commune de Rumonge.

L'église vivante de Jésus-Christ est née au Burundi et a été agréée par l'ordonnance ministérielle n°205.01/307/92 du 06/7/1992.

Les membres fondateurs de l'église vivante de Jésus-Christ sont :

- Monsieur David NDARUHUTSE, le Président de l'Assemblée Générale constitutive (décédé en 1997) ;

⁵² Enquête orale réalisée à Buruhukiro, auprès de NDEREWENIMANA (P.), le 18/11/2011.

- Monsieur Arthémon SIMBANANIYE, le Représentant légal de l'église vivante de Jésus-Christ ;
- Monsieur Gilbert SIBOMANA, le représentant légal suppléant de l'Eglise vivante de Jésus-Christ.
- Monsieur Apollinaire HABONIMANA ;
- Monsieur Straton GATAHA (rentré au Rwanda).

Suite à la disparition du pasteur David NDARUHUTSE en 1997, membre fondateur et Président de l'Assemblée Générale constitutive, on assista à la paralysie du fonctionnement de l'Assemblée Générale et du Comité Exécutif de l'Association.

En vue de remédier à cette situation, une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Eglise Vivante a été convoquée et présidée par le représentant légal en date du 16/8/2000 au siège même de cette Eglise.

Celle-ci a révoqué la nomination de Madame NDARUHUTSE Ruth aux fonctions qui étaient assumées par son mari en sa qualité de Membre fondateur et SIMBANANIYE Arthémon demeurait le représentant légal.

Mais le 21/10/2000, une autre personne qui n'exerçait aucune fonction dans l'hierarchie de l'église, convoqua une autre assemblée tenue dans un lieu secret. Cette dernière procéda à la destitution du Révérend pasteur SIMBANANIYE Arthémon au poste de représentant légal. Ainsi, l'église vivante venait de se diviser en deux parties : les uns reconnaissent SIMBANANIYE Arthémon tandis que d'autres reconnaissent BITARIHO J. Claude depuis le 17/3/2001 comme représentant légal.

Le 30/10/2004, BITARIHO J. Claude déposa sa démission au poste de représentation légale de l'Eglise vivante de Jésus-Christ pour être remplacé par Révérend pasteur Edmond KIVUYE. Jusqu'à cette époque, Arthémon SIMBANANIYE continue à se considérer comme représentant légal allant même jusqu'à procéder à l'ordination des pasteurs.⁵³

Des conflits au sujet de représentation légale ont perturbé les activités de l'Eglise Vivante de Jésus-Christ en commune de Rumonge.

⁵³ Secrétariat de la commune Rumonge.

En effet, les informations fournies par les archives du secrétariat de la commune renseignent que le 28/8/2006, SIMBANANIYE Arthémon a adressé une lettre à l'Administration de Rumonge. Cette lettre portait l'affectation de certaines personnes nommées comme pasteurs des églises vivantes de Jésus-Christ situées en commune de Rumonge.⁵⁴

Juste après leur nomination (29/8/2006), les pasteurs NIBIGIRA Simon (Kigwena), NYABENDA Bonaventure (KARONDA) et les évangélistes NTAHONDARUSIGIYE Ezechiel (Nyabudiba) ainsi que HAMENYIMANA Gervais (KARONDA) ont adressé une lettre à l'Administrateur de Rumonge affirmant ne reconnaître SIMBANANIYE Arthémon comme représentant légal de l'Eglise Vivante de Jésus-Christ.

En fait, ces mêmes pasteurs venaient d'être ordonnés par ce représentant légal SIMBANANIYE Arthémon en date du 16/7/2006.⁵⁵

Par ailleurs, l'autre représentant légal Edmond KIVUYE en date du 11/9/2006, rejeta la lettre de SIMBANANIYE Arthémon portant affectation desdits pasteurs en commune de Rumonge. KIVUYE accusait SIMBANANIYE de ne plus être le représentant légal de cette église comme nous l'avons vu dans sa correspondance adressée à l'Administrateur de Rumonge.

c) Eglise de la Parole de Révélation « Rhema Church »

Les conflits entre la représentation légale et les adeptes de l'Eglise Rhema Church se sont manifestés en commune de Rumonge surtout au cours de l'année 2008.

NITERERA Juvénal décrit le conflit au sein de l'Eglise Rhema Church en ces termes :

« Vyose vyatanguwe n'uwuhagarikiye ishengeru imbere y'amategoko. Ikiringo ciwe cari caraheze aca yiha ikindi. Kuwa 8 Myandagaro 2008, yaje ngaha i Busebwa, avuga ko akuye Pasitori amusubiriza n'umuntu yari yaraciwe mw'ishengeru kandi abigira ata n'inama agirishije atari n'umusi wo gusenga. Uwo

⁵⁴ *Ibidem*

⁵⁵ Secrétariat de la commune Rumonge.

murongozi n'uwo mu pasitori mushasha ni bo batumye haba umugumuko, mu rushengero haca haba imice ibiri. Abenshi twari dushigikiye Pasitori yakuwe NTIBAZONKIZA Jean. Kuwa 7 Nyakanga 2008, ingaruka z'ivyo bintu zaribonekeje. Haraje abantu batera amabuye Pasitori NTIBAZONKIZA Jean ariko arasengsha. Bukeye kuwa 8 Nyakanga, uwuhagarikiye ishengero yaciye atanga ikibanza kirimwo isengero agiha uwundi.»⁵⁶

Ce que nous pouvons traduire :

«Tout commença avec le Représentant Légal. Son mandat avait écoulé et il s'est arrogé une prolongation. Le 8/8/2008, il est venu à Busebwa pour destituer le pasteur de ce lieu et le faire remplacer par un autre qui avait été excommunié. Il le fit sans assemblée préalable et pas le jour de prière. Ce sont le Représentant et le nouveau pasteur qui ont provoqué des révoltes au sein de l'Eglise. La majorité soutenait le pasteur sortant Jean NTIBAZONKIZA. Le 7/9/2008, les conséquences commencent à se manifester. Les gens sont venus et ont lancé des pierres sur le Pasteur NTIBAZONKIZA Jean en train de diriger le culte. Le lendemain 8/9/2008, le Représentant Légal a donné la parcelle dans laquelle se trouve l'Eglise à une autre personne ».

En fait, chaque église est gérée par des statuts. Ces derniers doivent préciser dans quel cas le pasteur peut être déchargé de ses fonctions ainsi que les conditions de son remplacement.

Dans le cas d'espèce, le Représentant est à l'origine des conflits alors qu'il devait être l'arbitre. Malheureusement, les responsables de l'église ont refusé de nous montrer leurs statuts prétextant que nous ne sommes pas membre de cette église.

MASHIRAHAMWE Marc, représentant de l'église Rhema Church en commune de Rumonge confirme les propos de Juvénal NITEREKA. Pour lui, le conflit s'est propagé de Busebwa à Kizuka.

⁵⁶ Enquête orale réalisée à BUSEBWA auprès de NITEREKA (J.), le 20/9/2011

«En collaboration avec le représentant légal, l'évangéliste de Kizuka a détruit le lieu de culte de Kizuka en vue de pourchasser ceux qu'il ne veut pas.»⁵⁷

La situation ci-haut décrite a fait que les activités de l'Eglise Rhema Church soient perturbées en commune de Rumonge.

En conséquence, dans sa correspondance n°541.03/164/09 du 20/5/2009, le Gouverneur de Bururi a demandé à l'Administrateur de Rumonge de suspendre toutes les activités de ladite église dans sa circonscription.⁵⁸

Le conflit avait abouti à la naissance de deux « sectes » toutes appelées « Rhema Church ». Aujourd'hui, la situation a été débloquée et une seule Eglise Rhema Church œuvre à Rumonge. Elle est influente surtout dans la zone de Kizuka et de Gatete. Dans les autres zones, elle se cherche encore.

d) Eglise de l'Unité du Saint-Esprit au Burundi (EUSEBU)

L'Eglise de l'Unité du Saint-Esprit au Burundi est née à Nyanza-Lac en 1994.

- Les membres fondateurs sont :
- Pasteur NDABANEZE Augustin ;
- Pasteur NYANDWI Philippe ;
- Pasteur NYABENDA Serges.
- Pasteur NCAHORURI Jean ;
- Pasteur KAGOMA Samuel ;
- Pasteur BARANYANKA Rabani.⁵⁹

L'EUSEBU est née juste après le début de la crise d'octobre 1993 et est issue de l'église protestante de BUKEYE en commune de Nyanza-Lac, province Makamba. A la question de savoir si sa naissance a quelque chose de commun avec la crise d'octobre 1993, SABUSHIMIKE nous a répondu en ces termes :

⁵⁷ Enquête orale réalisée à KIZUKA auprès de MASHIRAHAMWE (M.), le 22/11/2011

⁵⁸ Secrétariat de la Commune Rumonge, le 23/11/2011.

⁵⁹ Enquête orale réalisée à Nkayamba auprès de SABUSHIMIKE (E.), le 17/11/2011.

« La naissance de l'EUSEBU est bien évidemment liée à la crise de 1993. En effet, certaines autorités de l'église protestante de BUKEYE ont affiché leur côté penchant face à l'assassinat du Président NDADAYE Melchior. Cela a provoqué des divisions entre pasteurs et entre membres de l'église. Ces divisions ont abouti à la fondation de l'EUSEU.»⁶⁰

A en croire les propos de notre informateur, nous comprenons que l'environnement politique peut être un facteur favorable à la naissance des mouvements religieux. Aussi, le comportement des responsables des églises peut-il favoriser la cohésion ou non de leurs membres.

Installée d'abord à Nyanza-Lac, l'EUSEBU ouvrit d'autres églises ailleurs y compris en commune de Rumonge. Dans cette localité, la succursale de l'EUSEBU connut des conflits avec les membres même de cette église.

HAFASHIMANA Phénias décrit l'origine de ce conflit en ces termes :

«Rumonge était une succursale dirigée par l'évangéliste BAVUGAMENSHI Philippe. Le représentant légal nous avait promis qu'un jour Rumonge sera une mission. Le 5/9/2004, il met en application ce qu'il avait promis avec comme Pasteur HAKIZIMANA Fabien de Bubanza. Après une année, le Révérend Pasteur BATURURIMI Joseph est venu nous dire que notre mission venait d'être supprimée. La cause ne nous a pas été révélée et Pasteur Fabien s'est tu. BAVUGAMENSHI Philippe est allé chez le représentant légal pour qu'il lui donne des explications sur la suppression de notre mission. Dès lors, il sera accusé de promoteur des révoltes et on l'a excommunié. D'où l'origine des conflits.»⁶¹

La suppression de la mission de l'EUSEBU de Rumonge a eu pour conséquence la division des membres de ladite église en deux camps : beaucoup reconnaissent BAVUGAMENSHI Philippe comme leur évangéliste. Cela se justifie par la correspondance adressée au Ministre de l'Intérieur par certains

⁶⁰ Ibidem.

⁶¹ Enquête orale réalisée à Birimba auprès de HAFASHIMANA (P.), le 18/11/2011

membres de l'EUSEBU portant reconnaissance de BAVUGAMENSHI Philippe comme seul représentant de l'EUSEBU à Rumonge.⁶²

A voir le nombre de mouvements religieux œuvrant en commune de Rumonge, des interrogations ne manquent pas chez bon nombre de gens. Par exemple : pourquoi le pluralisme des mouvements religieux en commune de Rumonge ?

Quelles sont les relations qui sont entretenues entre divers mouvements religieux ? Leurs enseignements sont-ils tous constructifs ? Nous allons essayer de répondre à ces questions dans les paragraphes suivants.

4) Les causes du pluralisme religieux à Rumonge

Le pluralisme des mouvements religieux observé à Rumonge n'est pas sans causer d'inquiétude. Cela nous a conduits à nous interroger sur les causes de ce pluralisme.

a) La crise de 1993

La crise d'octobre 1993 semble figurer parmi les causes du foisonnement des mouvements religieux au Burundi en général et à Rumonge en particulier. Cela est d'ailleurs illustré par le tableau montrant l'inventaire des mouvements religieux œuvrant en commune de Rumonge. Il suffit de voir les dates d'agrément et leur date d'implantation à Rumonge. Presque tous les mouvements religieux ont été implantés à Rumonge après 1993.

MUNTUNGEKO Martin affirme que la crise est l'une des causes de la naissance et la propagation des mouvements religieux :

« Ici à Rumonge, depuis la crise d'octobre, nous avons vu un phénomène nouveau pour nous : la croissance des mouvements religieux. Sans doute, cela est la conséquence de la guerre. Suite à la guerre, il y a eu beaucoup de pertes humaines et matérielles. Les survivants se sont désespérés, leurs esprits sont fragiles. Les fondateurs des mouvements religieux ont ainsi profité de cette

⁶² MININTER, Département des affaires administratives, juridiques et politiques.

situation car les hommes avaient réellement besoin d'un milieu de refuge.»⁶³

Les propos de notre informateur nous renvoient à la pensée de LAGROYE (J.) quand il dit :

«La guerre impose aux sociétés une forme d'organisation particulièrement rigoureuse et des relations adaptées entre les individus ».⁶⁴

Cet auteur montre que la guerre crée une nouvelle situation et que les gens doivent s'adapter à cette dernière. Le refuge est dans la religion. En s'adressant à une population démunie, pauvre, désespérée, frustrée, la réussite est presque totale.

b) Le rapatriement des réfugiés

Le rapatriement est aussi une cause qui explique le pluralisme des mouvements religieux en commune de Rumonge. En effet, les crises ont fait que bon nombre d'habitants se soient réfugiés dans les pays limitrophes notamment en Tanzanie et la R.D.C. Actuellement, les réfugiés de 1972 et de 1993 sont en train d'être rapatriés. S'ils ne rencontrent pas l'église à laquelle ils appartenaient étant en Tanzanie ou en R.D.C, ils préfèrent la fonder en commune de Rumonge.

MISAGO Evariste a vécu cette situation :

«Nari muri Gospel Church. Mu Gatete iryo shengero ntaryariho. Muri Tanzaniya, nari umuvugabutumwa muri iryo shengero. Nararavye guca mpindura ndi umuvugabutumwa, nca mpitamwo gutanguza iryo shengero kandi ubu ndafise abanywanyi batari bake.»⁶⁵

⁶³ Enquête orale réalisée à Nkayamba auprès de MUNTUNGEKO (M.), le 12 /11/2011

⁶⁴ LAGROYE (J.), Sociologie politique, paris, Dalloz, 1974, p.38

⁶⁵ Enquête orale réalisée à GATETE auprès de MISAGO (E.), le 17/11/2011

Ce que nous pouvons traduire en ces termes :

«J'étais dans Gospel Church. A Gatete, cette église n'existait pas. En Tanzanie, j'étais évangéliste au sein de cette église. Au lieu de changer d'église étant évangéliste, j'ai préféré fonder cette église et pour le moment, j'ai bon nombre d'adeptes.»

MBONIMPA Metusela confirme les propos de MISAGO ayant vécu la même situation que lui. En revanche, MBONIMPA a fondé sa propre église, Victory Church.⁶⁶

Nous voyons donc que le rapatriement de réfugiés a contribué dans la multiplication des mouvements religieux observés à Rumonge. Si les rapatriés ne rencontrent pas les Eglises auxquelles ils appartenaient étant à l'étranger, certains ont préféré les créer dans leurs zones d'accueil ; d'autres ont préféré adhérer à celles qu'ils ont pu trouver sur place.

c) Le caractère cosmopolite de Rumonge

La commune de Rumonge en général et la ville de Rumonge en particulier est une cité cosmopolite. La ville de Rumonge est peuplée de beaucoup d'étrangers et notamment des Congolais.

Le Congo comptant une multiplicité de mouvements religieux, la présence des citoyens congolais explique l'existence à Rumonge de certaines nouvelles églises. C'est l'avis de NIYONKURU Francine :

«La commune de Rumonge et plus précisément ma zone (Rumonge) abrite beaucoup de Congolais et la majorité d'entre eux ont implanté des églises et en sont les représentants dans cette commune »⁶⁷

Notons que dans certains mouvements religieux (ex : Malkia wa Ubembe, Mission Biblique Christadelphie,..) le culte se fait en swahili. Cela semble donc attester les propos de NIYONKURU Francine, chef de zone de Rumonge.

⁶⁶ Enquête orale réalisée à Munege auprès de MBONIMPA (M.), le 16/11/2011.

⁶⁷ Enquête orale réalisée à Rumonge auprès de NIYONKURU (F.), le 30/10/2011.

De toutes les Eglises que nous avons pu établir, seules deux possèdent des noms en Kirundi. Les autres sont soit en français, en anglais ou en swahili. Cela nous fait penser qu'il y a une main mise des étrangers dans ce foisonnement des mouvements religieux à Rumonge. Lors des enquêtes, notre constat a été que bon nombre d'adeptes ont même du mal à prononcer le nom de leur Eglise. Si on leur demande la signification en Kirundi, ça devient alors grave.

d) L'expulsion

Dans une certaine mesure, l'expulsion explique le pluralisme religieux observé à Rumonge. En effet, des malentendus peuvent avoir lieu au sein de la représentation d'une église et débouchent sur l'expulsion de l'un des acteurs.

On rapporte notamment le cas d'un membre de l'Eglise FECABU. Excommunié de l'Eglise au mois de juillet 2011, il vient d'adhérer une autre église dénommée «*Eglise du Rocher.*»

Un autre exemple concerne un membre de l'église Pentecôtiste d'Itaba. Après être excommunié, il a fondé l'église Pentecôte «*Nyakuri*».

Ainsi, des interrogations peuvent surgir. Pourquoi le qualificatif «*Nyakuri* ?» Pourquoi le fondateur avant d'être excommunié, ne voyait pas qu'il est dans une église qui n'est pas «*Nyakuri*» ?

De toute façon, si les Eglises commencent à se donner des qualificatifs tel que «*Nyakuri*» comme certains partis politiques et Syndicats l'ont déjà fait, on pourrait se demander s'il n'y aurait pas une certaine coïncidence entre l'action politique et l'action religieuse pour certaines gens.

Cela nous pousse à dire que ce n'est pas dans l'épanouissement spirituel qu'il faut chercher le pluralisme des mouvements religieux mais plutôt le prestige social.

e) Le prestige social par le haut

L'aspect matériel ou prestige social est la base de la naissance des mouvements religieux.

MUNTUNGEKO Martin voit dans la naissance des mouvements religieux la recherche de bien-être matériel :

*«Etre Pasteur c'est bon. On est bien vu dans la société, on est respecté. On gère les offrandes et dîmes des chrétiens ainsi que les aides étrangères et on devient riche ».*⁶⁸

Pour SABUSHIMIKE Elie, la naissance des mouvements religieux réside dans la recherche du prestige social:

*«Je ne nie pas que certaines gens, en fondant des églises, mettent en avant leurs propres intérêts et ce sont ces gens qui sont nombreux. Mais il y a d'autres qui sont inspirés et qui se donnent corps et âmes pour rapprocher les gens de leur créateur.»*⁶⁹

Les propos de nos deux enquêtés s'accordent sur la recherche du bien-être pour certains fondateurs des mouvements religieux.

5) Changements d'une église à une autre

A Rumonge, les transferts d'une église à une autre sont fréquents. Considéré comme phénomène anormal, nous avons essayé de chercher les causes qui sont à l'origine de ce changement d'église.

a)La lutte contre l'alcoolisme

Certains gens que nous avons interrogés ont confirmé qu'ils ont changé d'église à cause de l'ivrognerie. Au départ, ils étaient membres de l'église

⁶⁸ Enquête orale réalisée à Nkayamba auprès de MUNTUNGEKO(M.), le 12 /11 /2011.

⁶⁹ Enquête orale réalisée à Buruhukiro auprès de SABUSHIMIKE(E.), le 9 / 11/2011.

catholique et prenaient des boissons alcoolisées jusqu'à être ivre et causer des dégâts..., etc.

NZEYIMANA Laurent, actuellement membre de l'église vivante nous a décrit cette situation en ces termes :

*«Jewe nari umugatorika. Nta kindi cankuyeyo atari akaborerwe gusa. Ifaranga ryose naronka naritwara mu nzoga, nkaborerwa, nkabuza amahoro abandi. Ico conyene ni co catumye niyumvira kuvayo nkaja aho batanywa inzoga kugira ngire ico nimariye ».*⁷⁰

Ce nous pouvons traduire :

«Moi, j'étais catholique. La seule cause qui m'a poussé à quitter l'église catholique est l'ivresse. Tout argent que je recevais, je l'usais en consommant des boissons alcoolisées, je devenais ivre et je perturbais les autres. Telle est la seule cause qui m'a fait partir de l'église catholique pour adhérer à une église n'autorisant pas la prise des boissons alcoolisées afin de préparer mon avenir.»

L'entourage salue l'abandon des boissons alcoolisées par notre enquêté comme le précise NIYUKURI Lucie :

*«Turashimira Imana kubona uwo muvukanyi wacu yarahevyeye inzoga. Yazinyoye, na mutekano twaronka.»*⁷¹

C'est-à-dire :

«Nous remercions le Seigneur car notre frère a abandonné la prise des boissons alcoolisées. Une fois bu, nous manquons la paix.»

Les propos de ces deux enquêtés montrent que l'ivresse peut être un facteur d'insécurité pour celui qui a pris beaucoup d'alcool mais aussi pour son entourage.

⁷⁰ Enquête orale réalisée à BURUHUKIRO auprès de NZEYIMANA (L.), le 18 /11/2011.

⁷¹ Enquête orale réalisée à Buruhukiro auprès de NIYUKURI (L.), le 18 /11/2011.

De son côté, NTIBASARIRA (B.), la prise des boissons alcoolisées ne lui causait pas de problèmes mais il a préféré laisser :

«Naranywa inzoga kuko nari umuroma. Hari abampanura ngo ndazihebe ariko sinavyemera. Umusi umwe nja gusengera mu ba Anglika nsanga bariko bigisha ko inzoga ari mbi. Navuyeho nyuzwe kandi kuva uyo musu sinasubiye mu baroma.»⁷²

Traduit en français en ces termes :

«Je prenais de l'alcool car j'étais catholique. Il y avait des gens qui me conseillaient pour que je puisse abandonner la prise de l'alcool mais en vain. Un jour, j'allais prier chez les Anglicans et ce jour on enseignait qu'il n'est pas bon de prendre de l'alcool. Cet enseignement toucha mon cœur et à partir de ce jour, j'ai dit au revoir aux catholiques.»

La cause de changement d'église chez cet enquêté suscite trois interrogations auxquelles nous ne sommes pas parvenu à trouver une réponse.

Pourquoi avait-il songé à aller prier chez les Anglicans alors qu'il était catholique ? Le fait d'enseigner ce jour la prohibition des boissons alcoolisées n'est-il pas un moyen d'attirer d'autres adeptes ? Est-ce que qui dit catholique dit nécessairement prendre des boissons alcoolisées ?

b) L'«excommunication»

Les enquêtes faites à Rumonge montrent que l'«excommunication» est à la fois un facteur favorable à la naissance des nouveaux mouvements religieux et de transfert des membres d'une église à une autre.

Un informateur, qui a malheureusement préféré garder l'anonymat, est témoin de ce deuxième cas :

⁷² Enquête orale réalisée à Minago auprès de NTIBASARIRA (B.), le 12 /11/2011.

«Ma fiancée était enceinte. J'ai dû cacher cela en vue de faire le mariage officiel et j'ai réussi. Après trois mois, elle a mis au monde et l'église protestante à laquelle nous appartenons nous a excommuniés. Nous avons alors changé d'église et pour le moment nous sommes membres de l'église vivante de Jésus-Christ.»⁷³

NDAYAMBAJE (K.) a vécu la même situation. Seulement, il n'a pas attendu à être arrêté de ses activités pastorales. La situation vécue nous a été décrite en ces termes :

« Je suis élève et j'avais une copine. Je l'ai « engrossée » et elle a mis au monde. Nous étions tous catholiques, membres de la chorale. Nous avons analysé la situation et conclu que nous devons quitter l'église catholique car la fille devait être mise au ban de l'église et pour être accueillie, ça demande beaucoup de temps et beaucoup d'étapes. Aujourd'hui, nous sommes des Anglicans.»⁷⁴

En tout état de cause, « l'excommunication » comme facteur de changement d'une église à une autre peut avoir de nombreuses conséquences entre autres la faiblesse dans la prise de décisions. En effet, certaines églises pourront être tentées par l'«excommunication » de certains de leurs adeptes de peur que leur église ne se vide. Aussi, le départ de certains adeptes « excommuniés » d'une église entraîne-t-il l'adhésion à d'autres Eglises.

c) Le retour des réfugiés

Comme « l'excommunication », le rapatriement est également à la fois cause de naissance des mouvements religieux et de transfert d'une église à une autre.

NIYONDIKO (E.) nous a parlé pourquoi elle a changé d'église en ces termes :

«Nahunze nja i Tanzaniya. Muri Tanzaniya nari muri «Assemblies of God ». Mu kuva i Tanzaniya, twaje igihutihuti nca ndibagirwa

⁷³ Informateur anonyme, Enquête orale réalisée à Mugara , le 30 /10/2011.

⁷⁴ Enquête orale réalisée à Nyagasaka auprès de NDAYAMBAJE (K.), le 05 /11/2011.

urupapuro rwemeza ko ndi muri iryo shengero. Nshitse ngaha baranse kwemera ko ndi umukristo nca mpitamwo guhindura kuko sinari gusubira muri Tanzaniya kurondera urwo rupapuro. Ubu ndi muri « Rhema Chruch. »⁷⁵

Traduisons en français :

«Je me suis réfugiée en Tanzanie. En Tanzanie, j'étais membre de l'église Assemblies of God. En revenant de la Tanzanie, nous sommes rentrés précipitamment et j'ai dû oublier ma carte attestant que j'étais chrétienne au sein de cette église. Arrivée ici, ils ont refusé de reconnaître ma qualité de chrétienne et j'ai jugé bon de changer car je ne pouvais pas retourner en Tanzanie pour rechercher ladite carte. Actuellement, je suis membre de « Rhema Church ».

Quant à MASABO (A.), il affirme avoir vécu cette situation mais à cette dernière, il y a d'autres causes qui l'ont poussé à changer d'église.

«Arrivé à Gatete, j'ai constaté que j'avais oublié la carte attestant que j'étais chrétien au sein de l'église protestante de Tanzanie. Les pasteurs de ladite église de Gatete ont refusé de me reconnaître alors que j'étais même évangéliste en Tanzanie. La deuxième raison qui m'a poussé à changer d'église est que, au sein de l'église protestante, «l'excommunication» s'applique seulement aux petites gens. Enfin, aux yeux des protestants, ceux qui sont dans d'autres églises ne sont pas sauvés. Actuellement, j'appartiens à Victory Church.»⁷⁶

La zone de GATETE abrite beaucoup de rapatriés. Aussi, est-elle la première de toutes les zones de la commune de Rumonge à avoir un nombre important de mouvements religieux, à la suite de ces rapatriés qui ont créé de nouvelles églises.

⁷⁵ Enquête orale réalisée à Gatete auprès de NIYONDIKO (E.), le 17/11/2011.

⁷⁶ Enquête orale réalisée à Gatete auprès de MASABO (A.), le 17/11/2011.

d) Opposition en rapport avec l'interprétation de la doctrine chrétienne

Les enquêtes effectuées sur terrain ont montré que la doctrine de l'Eglise est aussi un facteur de changement d'Eglise.

Cela est surtout observé chez bon nombre d'adeptes de l'église Moravian Unité – Fraternité présente dans toutes les zones de la commune Rumonge et de l'Eglise la Voix de Dieu oeuvrant à Birimba, zone Rumonge.

Pour NIYOGUSHIMA (A.) de l'église Moravian Unité – Fraternité, il a changé d'Eglise pour les raisons ci-dessous :

«Quand j'étais encore catholique, on nous disait que Marie est au ciel et prie pour nous, or chez nous, nous disons que Marie, outre qu'elle a mis au monde notre sauveur, elle ne prie pas pour nous, elle est une femme comme les autres. En deuxième lieu, chez les catholiques au moment de la consécration, le prêtre dit que le pain et le vin ce sont le corps et le sang du Christ mais ce sont les signes du corps et du sang du Christ.»⁷⁷

Les propos de notre enquêté montrent que la rupture avec une église donnée ne demande ni beaucoup de temps, ni beaucoup de choses. Il suffit d'interpréter différemment un même rite religieux ou un même passage biblique. Cela aboutit dans certaines circonstances à la fondation d'une nouvelle église.

L'église la « Voix de Dieu » en est témoin comme le montre GASOLE FIKIRI en ces termes :

« Deux raisons m'ont poussé à fonder l'église : D'emblée la foi protestante ne me satisfaisait pas. Il y avait mélange de la Bible et des ajouts de l'église. Ensuite, toutes les églises y compris l'église catholique ajoutent quelque chose à ce que dit la Bible. Par exemple la Bible ne dit pas que pour être baptisé, on doit prendre du temps pour être enseigné : « kwiga igice » : celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé (Mc 16, 16).

⁷⁷ Enquête orale réalisée à MAYENGO auprès de NIYOGUSHIMA (A.), le 17 /11/2011.

Aussi, baptisons-nous au nom de Jésus-Christ seulement (Actes des Apôtres 2, 38) alors que les autres églises ajoutent le Père et le Saint-Esprit. Nous appliquons la Bible au pied de la lettre.»⁷⁸

Dans la plupart des cas, le fondateur d'une église de même que ses adeptes affirment détenir une vérité absolue et sont censés mettre en pratique les rites et croyances tels que consignés dans la Bible. Un seul passage suffit pour marquer une rupture. Cela ne devrait pas être ainsi.

Par exemple pour l'église La « Voix de Dieu » avançant qu'il faut baptiser au nom de Jésus Seulement, on peut rencontrer dans la même Bible d'autres passages qui disent autrement comme :

«Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.»⁷⁹

Comme nous le voyons, les deux passages sont en contradiction. Ainsi, au lieu de prendre un seul passage, faire une lecture littérale et généraliser, il faut plutôt faire la comparaison des divers passages et une lecture littéraire. D'où d'aucuns se demandent sur le pourquoi du pluralisme religieux observé ces dernières décennies.

e. La place du chant, des instruments de musique et du mariage

D'autres causes de changement d'églises ont été évoquées à Rumonge. Il s'agit en l'occurrence de la danse, du mariage et de la recherche du bien-être.

La danse est l'une des caractéristiques des nouveaux mouvements religieux et fait attirer beaucoup de gens surtout les jeunes. Le cas de BATUNGWANAYO (S.) en est témoin :

«J'étais protestant mais j'ai dû quitter au profit de Gospel Church car dans l'ancienne église on ne dansait pas, on ne battait les mains et je ne me sentais pas à l'aise.»⁸⁰

⁷⁸ Enquête orale réalisée à Birimba auprès de GASOLE (F.), le 16 /11/2011.

⁷⁹ *Évangile selon Saint Mathieu*, Chap. 28, Verset 19.

⁸⁰ Enquête orale réalisée à Rukinga auprès de BATUNGWANAYO (S.), le 15 /11/2011.

MBONIMPA (M.) est allé plus loin jusqu'à nous dire la raison d'être de la danse dans l'église :

«Abanyisrayeli bavuye muri Egiputa baratamvye, Umwami Dawudi yaratambiye Uhoraho, kandi noneho n'Abategetsu batugendeye turabatambira, tworeka gutambira Imana ?»⁸¹

Ce que nous pouvons traduire ainsi :

«Les Israélites, revenant de l'Égypte ont dansé, le roi David a dansé pour l'Éternel et d'ailleurs si les autorités viennent nous rendre visite, nous dansons pour eux, pourquoi alors ne pas danser pour Dieu ? »

De toute façon, certaines gens savent pourquoi ils dansent tandis que d'autres dansent pour danser. Si tout le monde savait pourquoi il dansait, la danse comme cause de transfert d'une église à une autre ne toucherait pas en grande partie les jeunes.

Nous pouvons même penser que le plus souvent ces jeunes sont facilement manipulables à propos de cette question de changement d'églises.

Quant au mariage, nous avons constaté qu'à Rumonge, les célibataires manquent de stabilité en particulier pour les filles. Ils changent souvent d'église pour rejoindre leurs futurs époux ou épouses. Ce phénomène semble fréquent pour les filles que pour les garçons.

Pour expliquer ce phénomène, NIYONGABIRE (C.) nous a répondu en ces termes :

«Umukobwa ntagira idini. Idini ryiwe ni umugabo.»⁸²

C'est-à-dire :

«La fille n'a pas d'appartenance religieuse. Cette dernière est son mari.»

⁸¹ Enquête orale réalisée à Munege auprès de MBONIMPA (M.), le 16 /11/2011.

⁸² Enquête orale réalisée à Gatete auprès de NIYONGABIRE (C.), le 17 /11/2011.

Le changement d'Eglise issu du mariage n'affecte pas seulement les célibataires mais aussi les mariés n'appartenant pas à la même église lors de leur mariage. Souvent, c'est la femme qui rejoint son mari comme le montre CIZA (E.), membre de FECABU d'Iteba:

«Twagize ubugeni umugabo wanje ari muri FECABU, nanje muri Anglicane. Tumaze kubana yampaye itegeko ko ntegerezwa kuja muri FECABU. »⁸³

Traduit en français en ces termes :

«Au moment de notre mariage, mon mari était membre de FECABU et moi j'étais anglicane. Après le mariage, il m'a ordonné de changer pour adhérer à la FECABU. »

A ce niveau, nous voyons que certaines gens subissent des violences car la déclaration universelle des droits de l'homme stipule :

«Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.»⁸⁴

Constatant que les mouvements religieux sont nombreux à Rumonge et que la plupart d'entre eux sont récents, nous avons essayé d'en dresser l'état des lieux des mouvements religieux.

⁸³ Enquête orale réalisée à Rukinga auprès de CIZA (E.), le 15 /11/2011.

⁸⁴ Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 1948, Art. 18.

6) Etat des lieux des mouvements religieux à Rumonge

Le caractère récent des mouvements religieux à Rumonge fait que certaines églises se cherchent encore et manquent souvent d'assises sociales.

L'autre question qui se pose est de savoir si tous ces mouvements religieux remplissent les conditions nécessaires pour fonctionner normalement.

A cette question, les enquêtes que nous avons menées montrent que seules les Eglises catholique, Pentecôtiste, anglicane, Méthodiste Libre de Minago, Méthodiste Unie de Kanyenkoko, Vivante de Jésus-Christ de Rumonge ainsi que l'Islam et la FECABU possèdent des lieux de culte dignes de nom.

Quant aux autres églises, certaines font le culte dans de très petites maisons construites avec les branches des palmiers (amangarara), d'autres couvrent leur maison de culte de tentes (amahema) ou tout simplement des herbes.

Bon nombre de ces « églises » possèdent deux entrées : une réservée aux pasteurs et une autre réservée aux simples chrétiens. Pire encore, à l'intérieur, il n'y a aucun banc-pupitre. Certains adeptes nous ont dit que le jour de rencontre ils doivent les amener de chez eux. D'autres adeptes font le culte dans des maisons d'habitation.

Par ailleurs, nous avons constaté que bon nombre de mouvements religieux œuvrant en commune de Rumonge sont bien équipés en instruments de musique et cela constitue l'une des éléments attirant les nouveaux adeptes surtout les jeunes.

7) Relations entre mouvements religieux

L'étude des relations entre les mouvements religieux comporte deux volets : les relations entre les membres d'une même église d'une part et les relations entre les membres des divers mouvements religieux d'autre part.

a) Les relations entre les membres d'une même église

En général, les relations entre les membres d'une même église sont plutôt confiantes et cela se justifie par le fait qu'ils professent la même doctrine et les mêmes croyances. Lors des enquêtes, certains adeptes confirment cette réalité :

«Ingorane ishikiye umwe iba ishikiye ishengerero ryose kuko Yesu yavuze ati kundane nkuko nabakunze.»⁸⁵

C'est-à-dire :

«Si un membre de notre église est en difficultés c'est toute l'église qui est en difficultés.»

Ces propos nous ont été révélés par un adepte de « L'église la Voix de Dieu » sise au quartier MUGOMERE, zone RUMONGE

NIYONGABIRE (C.), membre de l' EUSEBU/Gatete, relève également le caractère solidaire des membres de l'EUSEBU en ces termes :

«Imigenderanire hagiti yacu yifashe neza. Uwufise ingorane turamushikako kuwa gatandatu canke kuwa Mungu dujeje gusenga. Tugenda twese kiretse uwo bigoye.»⁸⁶

Ce que nous pouvons traduire en ces termes :

⁸⁵ Enquête orale réalisée à Mugomere auprès de NIYONKURU (S.), le 15 /11/2011.

⁸⁶ Enquête orale réalisée à Gatete auprès de NIYONGABIRE (C.), le 12 /11/2011.

«Les relations entre les membres de notre église sont bonnes. Nous assistons nos membres en difficultés samedi ou dimanche après le culte. Nous partons tous sauf celui qui n'a pas du temps.»

En général, tous les adeptes interrogés rapportent l'excellence des relations à l'intérieur d'une même église. Les seules relations conflictuelles qui surgissent souvent au sein d'une même église sont liées à la rupture. Cette dernière est due souvent ont conflits entre candidats à la direction de l'église ou à une interprétation différente d'une même vérité biblique.

b) Relations entre divers mouvements religieux

De façon générale, les mouvements religieux œuvrant en commune de Rumonge entretiennent des relations de bons voisinages. NDIMUBANDI (A.), membre de l'église méthodiste libre nous donne la raison d'être de bonnes relations de son église avec les autres :

«Nous avons et nous cherchons de bonnes relations avec toutes les églises et le mot d'ordre, nous le tirons en Hébreux II, verset 14 : recherchez la paix avec tous.»⁸⁷

Les différents chefs de zone, de collines et d'autres personnes auxquelles nous nous sommes adressés ont tous confirmé cette situation d'excellentes relations entre les divers mouvements religieux en commune de Rumonge.

Malgré tout, il arrive que des tensions s'observent entre certaines organisations religieuses.

Ainsi pour NDIMUBANDI (A.), par exemple :

«Les relations sont bonnes avec toutes les églises sauf avec les musulmans car nous n'avons pas la même foi.»⁸⁸

⁸⁷ Enquête orale réalisée à Minago auprès de NDIMUBANDI (A.), le 12 /11/2011.

⁸⁸ Ibidem.

Bon nombre de membres d'églises chrétiennes et de mouvements religieux attestent ces relations difficiles avec l'Islam. Mais il s'agit seulement des relations liées aux dogmes.

Même les musulmans admettent cette situation. Cela s'explique par différentes croisades organisées par les musulmans dans différentes zones de la commune de Rumonge. Nous avons assisté nous-mêmes à une croisade qui a eu lieu à Buruhukiro au mois d'Août 2011. Cette croisade portait sur le dénigrement des valeurs chrétiennes.

De son côté, NIYONGABIRE (C.) fait part des relations conflictuelles entre l'EUSEBU avec les catholiques, les protestants, les anglicans et les musulmans :

« Imigenderanire n'ayandi madini yifashe neza kiretse katolika, abapentekoti, abanglika e n'aba Islam. Hagize umupentekoti aza gusengera iwacu baca bamuca. Abagatorika abapentekoti, abanglikane nabo ntiduhana abageni. Uwucishije ahiwe baca bamuca. »⁸⁹

Traduit en français en ces termes:

« Les relations avec toutes les autres églises sont bonnes sauf avec les catholiques, les pentecôtistes, les anglicans et les musulmans. Tout protestant qui vient prier chez nous doit être « excommunié ». Les membres de notre église ne font pas le mariage avec les catholiques, les protestants et les anglicans. Tout catholique, pentecôtistes ou anglican qui passe outre doit être excommunié. »

A la question de savoir la vraie origine du conflit entre l'église protestante l'EUSEBU, SABUSHIMIKE (E) nous a répondu en ces termes:

« Les protestants ne nous reconnaissent pas car notre Eglise est née de l'Eglise Pentecôtiste. »⁹⁰

⁸⁹ Enquête orale réalisée à Gatete auprès de NIYONGABIRE (C.), le 09 /11/2011.

⁹⁰ Enquête orale réalisée à Buruhukiro auprès de SABUSHIMIKE (E.), le 12 /11/2011.

Cette même cause est avancée pour l'Eglise Vivante de Jésus-Christ.

Des relations conflictuelles s'observent également entre les églises chrétiennes. En effet, la propriété foncière a opposé un moment (en 2004) la mission catholique de MINAGO et la paroisse anglicane de BITARE.⁹¹ Un conflit identique est signalé à BURUHUKIRO mais cette fois-ci entre les catholiques et les protestants.

NIYONKURU (P.), décrit l'origine du conflit en ces termes :

«Indyane zatanguye muri 2009. Abaroma bubatse isengero mu kibuga c'umupira w'amaguru bavuga ko ari ahiwabo. Abaporoti nabo nyene bati ni iwabo. Bahavuye baterana n'amabuye bapfa ico kibanza n'ukuburana baraburana.»⁹²

C'est-à-dire :

«Les conflits débutent en 2009. Les catholiques ont construit une église dans le terrain de football soi-disant que la parcelle leur appartient. Les protestants disaient que la parcelle c'est la leur. Ils se sont lancés des pierres et sont allés en justice.»

L'administration communale connaissait ce litige. La preuve en est que le curé de la paroisse de Rumonge avait adressé une correspondance à l'administrateur de Rumonge en date du 15/6/2008 portant la construction d'une église dans la partie ouest du terrain de football à l'E.P. BURUHUKIRO.⁹³

Un autre conflit opposait également les catholiques et les protestants au Lycée de NYAMIBU, école sous convention protestante. L'origine de ce conflit est la messe pour les catholiques et date de 2008. Pour NINTERETSE (G.), c'est la paroisse MINAGO qui complique le conflit :

« Ici à l'école, il y a un conflit entre catholiques et protestants. Depuis 2008, les catholiques ne sont pas autorisés à faire la messe dans une salle de classe mais dans la cour le jeudi après-midi. Mais

⁹¹ Secrétariat de la Commune Rumonge.

⁹² Enquête orale réalisée à Buruhukiro auprès de NIYONKURU (P.), le 19 /11/2011.

⁹³ Secrétariat de la Commune Rumonge.

quelques fois, le prêtre de MINAGO vient faire la messe dans une salle de classe sans autorisation. Le seul conflit qui nous oppose concerne la messe.»⁹⁴

Notons que le 25/11/2011, le prêtre de MINAGO a été enfermé dans une salle de classe de 14h à 20h en train de célébrer la messe. Nous avons-nous-même été témoin de cette situation.

Cela a abouti à la grève des catholiques le lendemain. Il a fallu une médiation entre le prêtre et la direction de ladite école pour dénouer la crise. Pour le moment, la question a été soumise à la direction Provinciale de l'enseignement de Bururi car ni le prêtre, ni la direction, personne ne veut céder.

A la question de savoir ce qu'il va faire, le prêtre nous a répondu en ces termes :

«J'ai été ordonné pour célébrer la messe et je dois la célébrer non pas dans la cour mais dans une église ou salle.»⁹⁵

La communauté des catholiques de cet établissement est désespérée. Cela se justifie par le nom donné à cette dernière «TURI MU MINWE Y'IMANA »⁹⁶ (96) C'es-à-dire « Nous sommes dans les mains de Dieu ».

De toute façon, une école sous convention a des lois qui la régissent. S'il faut les modifier, on doit faire des négociations avant que le conflit ne survienne.

⁹⁴ Enquête orale réalisée à Nyamibu auprès de NINTERETSE (G.), le 26 /11/2011.

⁹⁵ Enquête orale réalisée à Nyamibu auprès de NYABENDA (N.), le 26 /11/2011.

⁹⁶ Enquête orale réalisée à Nyamibu auprès de NAHITANGIYE (G.), le 26 /11/2011.

8) Vie dans les mouvements religieux

Ce point concerne le culte et la propagande.

Tous les adeptes interrogés déclarent leur attachement à la célébration du culte dominical de 9h00 à 12h00.

Pour bon nombre de mouvements religieux auxquels nous avons participé, le culte comprend trois parties principales à savoir les chants, la prédication et la confession publique. Cette dernière est commune pour tous les mouvements religieux. Pendant le culte, l'officiant du jour n'oublie pas l'accueil du pasteur, des chrétiens et des nouveaux et à la fin on fait des annonces et les offrandes.

A côté des ces pratiques religieuses des mouvements religieux, l'EUSEBU constitue un cas particulier car le culte commence ici par l'adoration, pratique reconnue aux seuls catholiques.

Quant aux adventistes du 7^e jour, ils font leur culte dominical samedi.

En dehors du dimanche, les adeptes disposent d'autres occasions de rencontre. Nombre d'adeptes interrogés à cet effet disent qu'ils se rencontrent deux fois par semaine. Il s'agit de jeudi et samedi et cela de 14h à 16h.

Les louanges, la prédication, la préparation des chants font objet de ces rencontres.

La question d'une propagande prononcée concerne surtout les Témoins de Jéhovah et l'église Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale. Pour les Témoins de Jéhovah, MAHORO (C.) affirme que :

«Un témoin digne de nom doit être un témoin partout où il est. Il doit circuler toutes les cités pour chercher des adeptes et dans la plupart des cas un témoin ne part pas seul mais deux à deux car même Jésus a envoyé les disciples deux à deux (Evangile selon Marc, chap. 10 : 1-7). Dans cette campagne, le témoin doit évangéliser et à son retour, il doit laisser quelques écrits des témoins de Jéhovah.»⁹⁷

⁹⁷ Enquête orale réalisée à Nkayamba auprès de MAHORO (C.), le 17 /11/2011.

Cette propagande s'adresse à la fois aux « païens » et aux membres des autres églises. Les écrits couramment distribués par les témoins de Rumonge sont notamment les journaux : « La Tour de Garde », « Umunara w'inderetsi » ; « Réveillez-vous » et le livre « Les jeunes s'interrogent ». Ces documents nous ont été donnés au moment où nous sommes allés faire des enquêtes.

Cette pratique reconnue au Témoins de Jéhovah de Rumonge n'est pas particulière à notre zone d'étude. Partout où se trouve les Témoins de Jéhovah font la propagande et cette dernière se matérialise par des visites et la distribution de certains écrits.

Quant à l'Eglise C.M.C.I, NKUNDABAGENZI (J.) affirme également l'importance de la propagande dans son église.

«Tout membre de la CM.C.I est un missionnaire partout où il est. Dans chaque quartier de la ville de Rumonge, il y a un pasteur et un groupe collaborant avec ce dernier pour faire la propagande. Des prières et des visites sont organisées dans chaque quartier. Leur objectif est d'éviter la dispersion des chrétiens et faire adhérer les autres. Ces visites et prières organisées par nos membres dans chaque quartier constitue ce que nous appelons « communion fraternelle.»⁹⁸

Ce qui est sûr est que les gens qui font la propagande via les visites, se montrent plus chaleureux, très amicaux du jamais vu comme le montre FILAIRE (B.) :

«Vous rencontrerez les gens les plus amicaux que vous ayez jamais connus, qui vous amènent dans un groupe le plus chaleureux que vous ayez jamais rencontré. (...), vous trouverez le leader être la personne la plus inspirée, la plus attentionnée, la plus pleine de compassion et de compréhension.»⁹⁹

⁹⁸ Enquête orale réalisée à Birimba auprès de NKUNDABAGENZI (J.), le 16 /11/2011.

⁹⁹ FILAIRE (B.), *Les sectes*, Paris, Flammarion, 1994, p.16.

Cet aspect chaleureux, accueillant et compatissant des mouvements religieux contribue à attirer beaucoup d'adeptes. De plus, devant une population pauvre, la propagande semble réussir dans la mesure où elle dénonce la richesse et le luxe. Faute de pouvoir leur en procurer, les mouvements religieux proposent aux adeptes une attitude morale et à adopter face à cette situation

«le rejet sincère du monde et de ses intérêts.»¹⁰⁰

Les autres mouvements religieux que nous n'avons pas cités eux aussi réalisent aussi des actes de propagande même si ce n'est aussi prononcée que chez les Témoins de Jéhovah et l'église C.M.C.I.

Le pluralisme des mouvements religieux observé à Rumonge n'est pas sans impact. Le chapitre suivant analyse les impacts religieux, sociaux voire même politiques de ces mouvements religieux.

¹⁰⁰ WEBER (M.), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1994, p. 195.

CHAPITRE III. IMPACT DES MOUVEMENTS RELIGIEUX EN COMMUNE DE RUMONGE

Etant donné que les mouvements religieux sont plus nombreux à Rumonge, nous nous sommes dit que leur implantation dans notre zone d'étude ne doit pas passer inaperçue. En effet, les Eglises, à part leur action de rapprocher leurs adeptes des divins, elles doivent aussi s'adonner à certaines activités d'ordre humanitaire. Toutes les Eglises devaient mettre sur leur agenda ces activités car la Bonne Nouvelle doit être adressée à une population bien portante. Ceci nous a conduits à chercher des impacts des mouvements religieux dans notre zone d'étude. Ces impacts sont d'ordre religieux, social et politique dans une certaines mesure.

A. DES IMPACTS RELIGIEUX

1) La guérison physique

Certains informateurs prétendent avoir été guéris suite aux prières de leurs coreligionnaires après avoir changé d'églises.

NTAMAHUNGIRO (R.) a vécu cette situation et l'a décrite en ces termes :

«Nari umugatorika hanyuma ndagwara cane. Naramaze imyaka itari mike nivuza ariko sinakize. Bampamuye bakabura ingwara. Bampaye ngo ngende bansengere muba Angirika. Baransengeye nca ntangura kumva mitende none ubu narakize neza.»¹⁰¹

Ce que nous pouvons traduire ainsi :

«J'étais catholique et j'ai été gravement malade. J'ai passé beaucoup d'années à me faire soigner mais en vain. Je faisais des examens mais on ne trouvait pas la maladie. On m'a conseillé d'aller chez les anglicans afin qu'ils prient pour moi. Ils ont prié et la maladie est partie petit à petit. Actuellement, j'ai recouvré la santé.»

¹⁰¹ Enquête orale réalisée à Minago auprès de NTAMAHUNGIRO (R.), le 30/7/2011.

Nous nous sommes adressé à l'entourage de notre enquêté qui a affirmé que NTAMAHUNGIRO était malade mais après avoir changé d'église, elle tombe rarement malade.

SABUSHIMIKE (E.), membre de l'Eglise de l'unité du Saint-Esprit au Burundi affirme également croire à la guérison des malades suite aux prières communautaires :

« Au sein de notre église, nous prions pour les malades et des derniers retrouvent la santé. Nous avons même eu des cas où, suite aux prières, certaines femmes qui étaient stériles, ont pu mettre au monde. »¹⁰²

De toute façon, l'aspect religieux de la médecine relève de la sphère psychologique. Il se fait réaliser par de bonnes paroles et réconfortantes à l'endroit du malade. La question que l'on peut se demander est de savoir si cet art de bonnes paroles est toujours valable pour toutes les maladies.

A cette question, certains informateurs ont répondu qu'ils ne privilégient pas les prières mais incitent d'abord leurs membres à se faire soigner. Les prières sont faites après que la médecine scientifique s'avère inapte.

La secte « ABASOHOKE » que nous a rencontrée à Gatete constitue une exception. Certains informateurs dont NIYONGABIRE (C.) révèle :

« Abasohoke bigisha ko kizira kuja kwivuza kwa muganga urwaye, fata imiti y'ikirundi gusa. »¹⁰³

Ainsi traduit en français :

« Abasohoke prônent qu'il ne faut pas aller se faire soigner. Si tu tombe malade, prends les médicaments non scientifiques seulement. »

¹⁰² Enquête orale réalisée à Burukiro auprès de SABUSHIMIKE (E.), le 9/11/2011.

¹⁰³ Enquête orale réalisée à Gatete auprès de NIYONGABIRE (C.), le 17/11/2011.

Notons que « ABASOHOKE » est une secte récente à Gatete, qui n'est pas encore agréée et qui n'a pas de lieux de culte précis. En tout état de cause, l'attitude purement religieuse de la médecine non scientifique peut être considérée comme ayant pour but de calmer pourquoi pas de préparer et précipiter la mort physique pour le malade.

Avec la multiplicité des mouvements religieux à Rumonge, le recours à la guérison morale est aussi fréquent.

2) La guérison morale

La guérison morale « Gukizwa » est recherchée surtout en cas de péché qu'on peut qualifier de « public ». On peut noter l'ivrognerie, le divorce, la polygamie, la prostitution, ... une faute pèse sur la conscience. Par le biais de la guérison morale, les coupables parviennent à guérir grâce à leur foi à condition qu'ils admettent leur tort comme le montre HESSION (R.) :

*« Dieu est le dieu du Réveil. Il passe son temps à réparer les choses gâtées (...). La grâce de Dieu est offerte aux coupables, à ceux qui admettent leur tort. »*¹⁰⁴

Partons de deux témoignages pour illustrer le pouvoir de guérison morale censée être procurée par les mouvements religieux.

NIYONKURU (S.) décrit son témoignage en ces termes :

*« Nararaguza. Ikinshikiye cose naho nameneka umutwe naja ku mupfumu. Maze kuja mw'ishengero "ijwi ry'Imana" nacye mpeba ivyo vyose.ubu ikintera cose ntabaza izina ry'Imana. »*¹⁰⁵

Ce que nous pouvons traduire :

« Je pratiquais la divinité. Tout ce qui m'arriva même les maux de tête, j'allais consulter le devin. Après être convertie à l'église la

¹⁰⁴ HESSION (R.), *Réveil aujourd'hui*, Anvers, Telos, 1976, p.20

¹⁰⁵ Enquête orale réalisée à Mugomere auprès de NIYONKURU (S.), le 15/11/2011

Voix de Dieu », j'ai tout abandonné. Tout ce qui m'attaque, j'invoque le nom du seigneur.»

La guérison morale ne se rencontre pas seulement dans les mouvements religieux mais aussi dont les églises chrétiennes y compris l'Eglise catholique. Claver NIYONIZIGIYE en est témoin.

«Je me suis adonné à la prostitution et à la corruption depuis de longues dates, j'avais de l'argent et j'usais de ce dernier dans la prostitution. Le seigneur m'a pris comme Saül (saint Paul) et maintenant je ne suis plus l'ancien Claver mais nouveau Claver.»¹⁰⁶

Cet informateur affirme avoir été guéri moralement. Il cherche en outre à faire son témoignage

Néanmoins, attendons une certaine période pour mesurer le degré de sa guérison morale. Bien évidemment la guérison morale au vrai sens du terme, qu'elle soit de courte ou de longue durée, elle est un facteur de cohésion sociale dans la mesure où elle permet à certaines gens d'abandonner certains actes considérés comme négativistes.

De toute façon, le pouvoir de guérison morale et surtout physique reste à douter. En effet, ce doute peut être expliqué par le fait que toute les affirmant avoir été guéris physiquement n'ont pas de papiers médicaux attestant qu'ils ont recouvré la santé.

3) Le « déficit » religieux

La multiplicité des mouvements religieux à Rumonge et la fréquence de changement d'église trouve une explication dans l'insatisfaction religieuse, une sorte de déficit sur le plan religieux. Les enquêtes menées auprès de certains adeptes confirment ce « déficit ». A titre d'illustration, à la question de savoir pourquoi il a changé d'église, NKUNDABAGENZI (J.), membre de la C.M.C.I, a répondu dans une courte phrase en ces termes :

¹⁰⁶ Enquête orale réalisée à Karonda auprès de NIYONIZIGIYE (C.), le 10/11/2011

«Au fond de mon cœur, la foi catholique ne me construisait pas »¹⁰⁷

Bien que dit autrement, GASOLE (F.) n'est pas éloigné de la pensée de NKUNDABAGENZI Jobert. GASOLE était membre de l'Eglise Pentecôtiste et actuellement il est membre de l'Eglise la « Voix de Dieu ».

A la question de savoir pourquoi il a changé d'église, il a répondu ainsi :

« La foi protestante ne me satisfaisait pas car il y a un mélange de la Bible et de la parole alors que la Bible doit être appliquée intégralement. »¹⁰⁸

Nous voyons donc que l'insatisfaction religieuse peut aboutir soit au changement d'église, soit à la fondation d'une nouvelle église. De tels cas, nous les avons rencontrés à MINAGO où le Ministère chrétien des Semeurs en Afrique est issu de l'Eglise vivante de Minago, à Nkayamba où l'église pentecôte « nyakuri » est issue de l'église protestante d'Iteba, à Kanyenkoko où l'Eglise du Rocher est issue de la FECABU de RUKINGA, etc.

L'insatisfaction religieuse ne se traduit pas seulement par le changement d'église ou la fondation d'une nouvelle église. Certaines gens peuvent appartenir à deux ou trois mouvements religieux en même temps.

Ainsi, disons avec LARSEN : *«Le monde des sectes (...) peut tabler sur une population flottante.»¹⁰⁹*

Au cours de nos enquêtes, nous avons eu un exemple qui illustre une population flottante. Notre informateur a préféré garder l'anonymat.

« J'appartiens à trois mouvements religieux. Cela ne date pas de longtemps. Dans chacun d'eux, j'ai une promesse d'avoir une bourse. Je deviendrai membre compétent du mouvement religieux qui m'accordera cette bourse en premier lieu »¹¹⁰

¹⁰⁷ Enquête orale réalisée à Birimba auprès de NKUNDABAGENZI (J.), le 16/11/2011.

¹⁰⁸ Enquête orale réalisée à Birimba auprès de GASOLE (F.), le 15/11/2011.

¹⁰⁹ LARSEN (E.), *Sectes et cultes étrangers*, Paris, Payot, 1973, P. 9.

¹¹⁰ Informateur anonyme, Enquête orale réalisée à Rumonge, le 10/10/2011

Cela montre que certaines gens adhèrent à un mouvement religieux donné non pas pour chercher la foi mais ils peuvent avoir d'autres mobiles dont le matérialisme ou le prestige social en est le fondement.

Néanmoins, comme le montre RUBERINTWARI, ils peuvent être désillusionnés car :

«Malgré les diverses promesses faites aux adhérents, ces derniers ne s'enrichissent pas comme promis. Au contraire, la pauvreté s'accroît, leur demandent plutôt des grosses sommes d'argent pour la construction des lieux de culte.»¹¹¹

Un des éléments qui favorisent la population flottante dans les mouvements religieux est que les responsables de ces derniers ne contrôlent pas leurs membres. De tous les mouvements religieux visités en commune de Rumonge, seul le responsable de l'EUSEBU connaît l'effectif total de ses membres. Les autres, même un effectif approximatif leur a été impossible à formuler.

Les impacts des mouvements religieux ne sont pas seulement d'ordre religieux, ils sont aussi d'ordre social.

¹¹¹ RUBERINTWARI, cité par SAHABO (J.M), *La prolifération des mouvements religieux et leur impact sur la société burundaise : de l'indépendance à nos jours*, Bujumbura, U.B, F.L.S.H, 2004, P.

B. LES IMPACTS SOCIAUX

La première mission des églises est d'annoncer la Bonne Nouvelle en vue de la conversion spirituelle de l'homme. Cette mission est commune et universelle. Mais d'aucuns se demandent pourquoi le genre humain n'accède pas à l'unité. A part l'évangélisation, les églises doivent ainsi s'adonner à quelques activités humanitaires. Elles développent ce que nous pouvons appeler « doctrine sociale de l'église »

Comme nous l'avons constaté dans leurs lettres de demande d'implantation déposées dans le secrétariat de la commune Rumonge, toutes les églises, à part l'action évangélisatrice, s'engagent à contribuer dans le développement socio-économique de la commune. Cela nous pousse à chercher les églises qui ont déjà honoré leurs promesses de développement de la commune via la construction des écoles, des centres de santé qui sont les piliers du développement.

ENOMINATION	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE SECONDAIRE	CDS
ELISE ANTECOTISTE	<ol style="list-style-type: none"> 1. MUGARA I 2. BUSEBWA 3. CABARA 4. GATETE 5. MAKOMBE 6. MUTAMBARA 7. BURUHUKIRO 8. MUTARA 9. NYAGASAKA 10. KAVIMVIRA 11. MUHANDA 12. KARAGARA 13. KIBASHA 14. ITEBA 15. MWANGE 16. MITONTO 17. NYAMIBU 18. KAGONGO 	<ol style="list-style-type: none"> 1. LYCEE MUGARA 2. LYCEE CABARA 3. LYCEE GATETE 4. LYCEE MUTAMBARA 5. LYCEE BURUHUKIRO 6. LYCEE NYAGASAKA 7. LYCEE ITEBA 8. LYCEE NYAMIBU 9. CO.CO. MUHANDA 10. CO.CO KAVIMVIRA 11. CO.CO KARAGARA 12. CO.CO MWANGE 	<ol style="list-style-type: none"> 1. MUGARA 2. KARONDA
ELISE CATHOLIQUE	<ol style="list-style-type: none"> 1. MINAGO 2. GAKORA 3. MUHUZU 4. KIGWENA 5. RUMONGE 	<ol style="list-style-type: none"> 1. LYCEE SAINTE FAMILLE DE MINAGO 2. LYCEE KIGWENA 3. CO.COMUHUZU 4. CO.COSAINTE AUGUSTIN DE BIRIMBA 	
LAM	<ol style="list-style-type: none"> 1. NKAYAMBA 	<ol style="list-style-type: none"> 1. LYCEE ISLAMIQUE DE RUMONGE 	
ELISE ANGLICANE	<ol style="list-style-type: none"> 1. BITARE 	CO.CO. BITARE	<ol style="list-style-type: none"> 1. BITARE 2. PEACE CLINIC OF BIRIMBA
ELISE FRATERNITE /ANGELIQUE DU CHRIST EN AFRIQUE J BURUNDI	<ol style="list-style-type: none"> 1. MWANGE 2. GASHITSI 		
ELISE DE L'UNITE J SAINT- ESPRIT AU BURUNDI	<ol style="list-style-type: none"> 1. NYAKUGUMA 2. MURURE 3. NYANGE 	<ol style="list-style-type: none"> 1. CO.CO. MBIZI 	

Source :DCE pour les écoles et Districts sanitaires pour les CDS

Ce tableau montre que l'église protestante se distingue dans le développement social de la commune Rumonge via la possession des écoles. Ainsi, ces églises qui ont déjà franchi un pas dans le développement communal, s'intéressent-elles beaucoup plus à l'éducation qu'à la santé comme le montre le tableau ci-haut. Pour bon nombre d'églises de la commune de Rumonge, le développement social à travers la construction des écoles et des centres de santé reste encore théorique. La raison avancée est qu'elles sont nouvellement implantées à Rumonge.

Toutefois, la « Doctrine sociale de l'église » s'observe dans la plupart des mouvements religieux. Cette dernière concerne surtout l'assistance des pauvres, des prisonniers et es rapatriées comme l'explique NIYONGABIRE :

«Kenshi amashengero atari make ngaha mu GATETE aregeranya ibifingurwa,impuzu tukaja kuraba abakene, abapfunzwe n'abahungutse.»¹¹²

Ce que nous pouvons traduire :

«Souvent, bon nombre d'églises ici à GATETE collectent des vivres, des vêtements pour assister les pauvres, les prisonniers et les rapatriés.»

Aussi, les églises contribuent-elles beaucoup dans l'encadrement de leurs membres. Ceci pour dire que l'enseignement des églises ne se limite pas seulement à l'action évangélisatrice.

SABUSHIMIKE (E.) décrit cette situation ainsi :

«Au sein de notre église, nous organisons souvent des séminaires pour nos membres et nous choisissons un thème propre à chaque catégorie sociale en vue d'encadrer notre population. Des thèmes comme la lutte contre le VIH/SIDA, le planning familial sont souvent discutés.»¹¹³

¹¹² Enquête orale réalisée à Gatete auprès de NIYONGABIRE (C.), le 17/11/2011

¹¹³ Enquête oral réalisée à Buruhukiro auprès de SABUSHIMIKE (E.), le 19/11/2011

A ce niveau, nous pouvons déduire que certaines églises aident dans la mise en application de la politique du gouvernement étant donné que les thèmes ci-haut mentionnés sont aujourd'hui à la page. Cela nous pousse à voir l'impact politique des mouvements religieux.

C. IMPACTS POLITIQUES

Selon RUBERINTWARI,

« Dans le domaine de la foi, l'environnement politique peut pousser les uns à créer ou rejoindre une communauté de foi qui correspond à leurs aspirations et à leur interprétation des phénomènes de la société. »¹¹⁴

Cette idée de RUBERINTWARI nous paraît pertinente dans la mesure où le pluralisme des mouvements religieux commence à être observé en même temps avec les bouleversements politiques.

Et d'ailleurs, tout citoyen, sans exception aucune, peut avoir un regard sur la gestion de tous les aspects économiques et politiques de son pays. Cela est aujourd'hui justifié étant donné les différentes rencontres inter-confessionnelles organisées par différentes hautes autorités du pays.

A Rumonge, les lieux de culte augmentent de jour en jour et sont le plus souvent installés en plein quartiers populaires dans des habitations louées. Ces installations religieuses rendent souvent la vie insupportable aux voisins de ces édifices et peuvent être à l'origine même de ce que l'on peut appeler à tort ou à raison « danger public ».

VIVIEN ne doute pas du danger des mouvements religieux :

« Quelques-uns de ces groupes sont d'évidence dangereux, mais la plupart sont seulement mal connus ou impopulaires. »¹¹⁵

¹¹⁴ RUBERINTWARI, *Les nouveaux Mouvements religieux*, in « Au cœur de l'Afrique », Mars-Avril 2003, p.347.

¹¹⁵ VIVIEN (A.), *Op. cit* p.167.

Ainsi, l'administration de Rumonge suit de près les mouvements religieux de peur qu'ils ne soient dangereux. En cas de conflits entre les candidats à la direction de l'église, elle intervient.

De tels cas sont déjà observés en commune de Rumonge et plus précisément au sein des églises Évangéliques des Prophètes de Dieu à Kizuka, Rhema church à Busebwa, (...) et l'administration à rétabli l'ordre.

En commune de Rumonge, bon nombre des mouvements religieux respectent les heures de prières convenues, les réunions d'évangélisation devant se faire pendant les heures et dans les endroits bien connus par les autorités locales. Les informations nous fournies par le secrétariat de la commune Rumonge révèlent que les mouvements religieux, avant de faire des « croisades », sollicitent l'autorisation et ne la tiennent que moyennant cet accord.

Les mêmes sources révèlent que l'administration organise souvent des réunions avec les responsables des églises œuvrant en commune de Rumonge. Ces derniers donnent leurs avis. Cela renforce le caractère politique des églises en plus du droit d'élire ou de se faire élire. En d'autres termes, les églises constituent des groupes de pression.

De surcroît, l'aspect politique des mouvements religieux réside dans l'appartenance partisane. Nous avons essayé de faire un sondage entre les divers responsables et membres des églises et avons conclu que bon nombre d'entre eux appartiennent aux partis politiques. Cela explique l'attitude des hommes d'églises face aux autorités du pouvoir et de leurs politiques.

«Seuls les Témoins de Jéhovah disent développer un discours apolitique.»¹¹⁶

Le caractère apolitique censé être affiché par les Témoins de Jéhovah suscite aussi une interrogation. D'aucuns pourront se demander s'il ne s'agit pas d'une stratégie qu'ils ont choisie en vue de mieux faire la propagande de leur foi.

¹¹⁶ Enquête orale réalisée à Nkayamba, auprès de MAHORO (C.), le 17/11/2011

Aussi, rassemblant un grand nombre de personnes, les églises de Rumonge contribuent à la propagation de certaines décisions administratives via les annonces. Ceci illustre l'étroite collaboration entre l'administration publique et les églises.

CONCLUSION GENERALE

Sans doute, le Burundi a vu l'irruption d'un phénomène nouveau et inhabituel depuis 1993. Il s'agit de la montée en flèche des mouvements religieux. Développé souvent à partir de la capitale, Bujumbura, le phénomène s'est progressivement implanté à l'intérieur du pays dont la commune de Rumonge, notre zone d'étude, en est un témoin significatif.

Intitulé «LE PLURALISME DES MOUVEMENTS RELIGIEUX ET LEUR IMPACT SOCIO-POLITIQUE EN COMMUNE DE RUMONGE», notre sujet est abordé en trois chapitres.

Le premier chapitre porte sur la présentation générale de notre zone d'étude ainsi qu'à l'élucidation de certains concepts faisant partie du champ religieux. Il s'agit entre autres de la religion, de l'église, de la secte et de prophète. Différents points de vue sont donnés sur ces concepts selon les auteurs.

Dans le deuxième chapitre, nous avons abordé l'étude proprement dite des mouvements religieux œuvrant en commune de Rumonge. D'une part, l'analyse a porté sur les églises chrétiennes et l'islam. Ces derniers ne datent pas d'aujourd'hui en commune de Rumonge. D'autre part, nous avons porté l'attention sur les nouveaux mouvements religieux. La plupart d'entre eux sont agréés et ont été implantés à Rumonge très récemment. La commune de Rumonge abrite un nombre impressionnant de mouvements religieux. La crise, le rapatriement des réfugiés, le caractère cosmopolite, l'« excommunication », le prestige social sont autant de facteurs du pluralisme religieux observé à Rumonge. Parfois, des relations peuvent être tendues entre les représentations d'une église, les membres d'une église et entre les églises.

Le troisième chapitre concerne l'impact de ces mouvements religieux en commune de Rumonge. Seuls les impacts religieux semblent être observés. Malgré que dans leur plan d'action figure. Leur contribution au développement social de la commune, ce dernier demeure souvent dans un schéma théorique chez bon nombre des confessions religieuses de la commune de Rumonge.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

1. BALANDIER (G.), *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, Paris, PUF, 1971.
2. BINION (R.), *Introduction à la psychohistoire*, Paris, PUF, 1982.
3. BOURDIEU (P.), *Questions de sociologie*, Paris éd. de Minuit, 1980.
4. BRADBURY et alii, *Essai d'anthropologie religieuse*, Paris, Gallimard, 1972.
5. CHERY (H.CH), *L'offensive des sectes*, Paris, éd du Cerf, 1984.
6. DELUMEAU (J.), *Des religions et des hommes*, Paris, Desclée de Brower, 1997.
7. DESCROCHE (H.) et SEGUY (J.), *Introduction aux sciences humaines des religions*, Paris, Ed. cujas, 1970.
8. DURKHEIM (E.), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1968.
9. FILAIRE (B.), *Les sectes*, Paris, Flammarion, 1994.
10. FREUD (S.), *L'avenir d'une illusion*, Paris, PUF, 1980.
11. GEORGE (P.), *Précis de géographie urbaine*, 4^e éd, Paris, PUF, 1974.
12. HESSION (R.), *Réveil aujourd'hui*, Anvers, Ed. Telos, 1976.
13. LAGROYE (J.), *Sociologie politique*, Paris, Dalloz, 1974.
14. LARSEN (E.), *Sectes et cultes étrangers*, Paris, Payot, 1973.
15. MAUSS (M.), *Les fonctions sociales du sacré*, Paris, Minuit, 1968.
16. MWOROHA (E.), *Histoire du Burundi des origines à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Hatier, 1987.
17. NISBET (R.), *La tradition sociologique*, Paris, PUF, 1983.
18. PERRAUDIN (J.), *Naissance d'une église. Histoire du Burundi chrétien*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1963.
19. QUEIROZ (de) I.M.P, *Réforme et Révolution dans les sociétés traditionnelles*, Paris, Antropos, 1969.
20. RIVIERE (C.), *Socio-anthropologie des religions*, Paris, Masson, 1997.
21. TOQUEVILLE (A.), *De la Démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, 1979.
22. YINGER (J.M), *Religion, Société et personne*, Paris, Ed. Universitaires, 1964.
23. VIVIEN (A.), *Les sectes*, Paris, Odile Jacob, 2003.
24. WEBER (M.), *Economie et Société*, Paris, Plon, 1971.

- *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1994.
 25. WOODROW (A.), *Les nouvelles sectes*, Paris, Ed. du Seuil, 1977.

II. MEMOIRES

1. BUKATARI (Th.), *Une secte synchrétique au Burundi : NANGAYIVUZA*, Bujumbura, U.B, 1979.
2. BUTOYI (C.), *L'Islam et politique au Burundi en Mairie de Bujumbura (1993-1998)*, Bujumbura, U.B, F.L.S.H, 2001.
3. CISHAHAYO (C.), *La crise socio-politique et la prolifération des sectes religieuses au Burundi : cas de la Mairie de Bujumbura (1993-2002)*, Bujumbura, U.B, F.L.S.H, 2005.
4. GAKUMBA (C.), *L'Islam au Burundi de 1896 à 1986*, Bujumbura, U.B, F.L.S.H, 1987.
5. MANIRAKIZA (G.), *Histoire socio-économique du centre ville de Rumonge (1924-1961)*, Bujumbura, U.B, 2008.
6. NIYONGABO (C.), *Rumonge. Centre économique de l'Imbo Sud*, Bujumbura, U.B, F.L.S.H, 1979.
7. SAHABO (J.M), *La prolifération des mouvements religieux et leur impact sur la société burundaise : de l'indépendance à nos jours*, Bujumbura, U.B, F.L.S.H., 2006.
8. SINDAYIHEBURA (J.), *Monographie historique de la chefferie Tanganyika : 1923-1960*, Bujumbura, U.B, F.L.S.H, 1992.

III. AUTRES DOCUMENTS

1. *Rapport annuel des missionnaires de Rumonge (1950-1951)*.
2. *Rapport annuel des Pères Blancs (1948-1949)*.
3. *Rapport sur l'administration belge au Ruanda-Urundi, 1924*.
4. *Dictionnaire de théologie catholique*.
5. *Dictionnaire Robert*.
6. *Dictionnaire Petit Larousse*.
7. *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen*.
8. *Nouveau Testament*.
9. *Revue « Au cœur de l'Afrique »*.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE EN FRANCAIS

I. IDENTIFICATION

Nom et prénom (ou garder l'anonymat):

Age:

Fonction:

Lieu et Date:

II. QUESTIONS

1. De quel mouvement religieux appartenez-vous?
2. Depuis quand êtes-vous membre de ce mouvement?
3. S'agit-il du quantième mouvement de votre appartenance?
4. Si votre mouvement religieux n'est pas le premier, pourriez-vous nous dire les raisons qui vous ont poussé à changer l'ancien ou les anciens mouvements religieux?
5. Comment ont été les relations entre vous et les membres de votre ancienne église?
6. Dans les nouveaux mouvements religieux, combien êtes-vous?
7. Comment sont les relations entre les membres de votre église?
8. Comment sont les relations entre les membres de votre église et ceux des autres églises?
9. A part le dimanche, disposez-vous d'autres occasions de rencontre? Si oui, lesquelles ? où ? pour quels objectifs ?
10. Quel est votre sentiment quand vous êtes avec les autres à l'église?
11. A votre avis, les renseignements de tous les mouvements religieux sont-ils constructifs? commentaire.
12. Votre église possède-t-elle des écoles?des centres de santé ? si oui, lesquels?
13. Comment sont les relations entre les mouvements religieux et l'administration ?
14. Auriez-vous une appartenance partisane?

URUPAPURO RW'ITOHIZA MUKIRUNDI

I. UKWIDONDORA

Izina n'amatazirano (Mubishatse):

Imyaka:

Akazi:

Ahantu n'itariki:

II. IBIBAZO

1. Muri mw'ishengero irihe?
2. Kuva ryari muri muri iryo shengero?
3. Ni ishengero rigira kangaha mwagiyemwo?
4. Nimba atari irya mbere, mwoshobora kutubwira imvo zatumye muhindura ishengero canke amashengero ya kera?
5. Imigenderanire yifashe gute hagati yanyu n'abo mwahorana mw'ishengero rya kera?
6. Mw'ishengero nshasha, muri bangahe?
7. Imigenderanire hagati yabo musangiye ishengero yifashe gute?
8. Imigenderanire hagati yabo musangiye ishengero n'abo mu yandi madini yifashe gute?
9. Kiretse ku w'Imana, murafise iyindi misi muhurirako?
Nimba iriho, ni iyihe? Hehe? Kuki muhura iyo misi?
10. Muri kumwe n'abandi mu rusengero, mwiyumva gute?
11. Kubwanyu, inyigisho z'amashengero zose zirubaka? Sigura.
12. Ishengero ryanyu rirafise amashure? Amavuriro ? Nimba ahari, ni ayahe?
13. Imigenderanire hagati y'amashengero n'intwari yifashe gute ?
14. Mwoba muri mu mugambwe?

Liste des personnes interrogées

Nom et Prénom	Age	Fonction
1. NIYOGUSHIMA Aschkenaz	56	Technicien Médical et Evangéliste
2. NDEREWENIMANA Privat	45	Enseignant
3. NITEREKA Juvénal	40	Commerçant
4. MASHIRAHAMWE Marc	41	Enseignant
5. SABUSHIMIKE Elie	45	Enseignant
6. HAFASHIMANA Phénias	42	Enseignant
7. MUNTUNGEKO Martin	50	Infirmier
8. MISAGO Evariste	40	Cultivateur
9. MBONIMPA Metusela	42	Cultivateur
10. NIYONKURU Francine	36	Chef de Zone
11. NZEYIMANA Laurent	37	Menuisier
12. NIYONKURU Lucie	40	Cultivateur
13. NTIBASARIRA Bernard	50	Cultivateur
14. NDAYAMBAJE Kévin	19	Elève
15. NIYONDIKO Edouard	38	Cultivateur
16. MASABO Athanase	58	Cultivateur
17. GASOLE FIKIRI	45	Prédicateur
18. BATUNGWANAYO Salvator	24	Elève
19. NIYONGABIRE Claire	25	Cultivatrice
20. CIZA Eliane	30	Cultivatrice
21. NIYONKURU Sandrine	21	Cultivatrice
22. NDIMUBANDI Adrier	35	Inspecteur communal
23. NIYONKURU Pasteur	44	Cultivateur
24. NINTERETSE Gérard	41	Directeur
25. NYABENDA Nicolas	34	Prêtre
26. NAHITANGIYE Joas	24	Elève
27. HABONIMANA Vincent	22	Elève
28. BUKURU Anelyse	19	Elève
29. MAHORU Côme	38	Enseignant
30. NKUNDABAGENZI Jobert	38	Pasteur
31. NTAMAHUNGIRO Rébecca	24	Cultivateur
32. NIYONIZIGIYE Claver	47	Police
33. Informateur anonyme	29	Enseignant
34. Informateur anonyme	46	Infirmier